



Rapport d'activité SAOE 2022

SIÈGE AUTORISÉ / VIE ASSOCIATIVE

22 rue Aristide Boucicaut - ZAC Bonne Source - 11100 NARBONNE

04 68 75 61 25 - contact@saoe.fr



www.saoe.fr

Sommaire

SOMMAIRE	3
PRESENTATION DE L'ASSOCIATION	5
LES BUTS ET MISSIONS DE SAOE	5
LES GRANDES ORIENTATIONS EN MATIERE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS ADAPTES	6
UN SOCLE DE VALEURS PARTAGEES	7
LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES GERES PAR SAOE	8
LES DATES CLÉS DE L'ASSOCIATION	10
LA GOUVERNANCE	11
ORGANIGRAMME STRUCTUREL DE L'ASSOCIATION.....	12
DONNEES ASSOCIATIVES CONSOLIDEES	13
LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES A SAOE	13
LES PROFESSIONNELS DE SAOE	13
LES DONNEES FINANCIERES 2021	17
LE SIEGE AUTORISE	21
DIRECTION GENERALE	21
DIRECTION DEVELOPPEMENT, QUALITE, PROJETS	24
DIRECTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET RESSOURCES HUMAINES.....	25
VIE ASSOCIATIVE	28
CODEP 11	28
CODEP 30	30
CODEP 34	31
CODEP 66	33
ACTIVITE DES POLES	36
POLE GARD ADULTES	36
FAM LE BOIS DES LEINS	36
SAVS PRADELLE	39
ESAT LA PRADELLE	41
FH PRADELLE.....	43
FAM PRADELLE	46
FH PETITE CAMARGUE	48
ESAT MAS TEMPIE.....	50
SAVS PETITE CAMARGUE.....	52
POLE HERAULT - GARD	55
FAM LES COTEAUX DE SESAME.....	55
IME MAS DE LA SAUVAGINE / SAJA / MAISON PIERRE BORRELLY	58
MAISON DE MANON	59
L'OUSTAL DE SESAME	61
SESSAD L'OMBRELLE	63
UEMA LES P'TITS MOULIN.....	65
POLE PYRENEES-ORIENTALES	68
EAM LES ALIZES	68
ESAT LE MONA	70
FH LA ROSE DES VENTS	74
GLOSSAIRE	77

Présentation de l'Association

Siège social juridique de l'Association :

La Pradelle – Hameau d'Euzières 30125 SAUMANE

Siège autorisé :

22 rue Aristide Boucicaut – ZAC Bonne source – 11100 Narbonne - Tel : 04 68 75 61 25

Directeur Général : Cédric VAREILHES

Gouvernance associative :

Mme MONGINOUX Désamparados, Présidente

Sésame Autisme Occitanie Est est membre adhérente de la Fédération Française Sésame Autisme, reconnue d'Utilité Publique.

LES BUTS ET MISSIONS DE SAOE

L'Association Sésame Autisme Occitanie/EST se donne pour but de :

- ▶ **Représenter**, promouvoir, défendre, sur le plan moral et matériel, les intérêts généraux des personnes en situation de handicap – et de leurs familles – présentant un trouble du spectre de l'Autisme (TSA) au sein des Troubles du Neuro-Développement (TND).
- ▶ **Accompagner**, les personnes avec Trouble du Spectre Autistique (TSA) et leurs proches dans leurs projets de vie, l'évolution de leurs besoins spécifiques, le respect de leurs attentes tout au long de leurs parcours de vie en fonction de leurs particularités.
- ▶ **Participer** aux avancées de la recherche, des travaux et des connaissances sur l'autisme et plus largement des TND, dans tous les domaines : diagnostic, éducation, formation, inclusion sociale, insertion professionnelle, hébergement, santé, bien-être, accès à la culture, aux sports et aux loisirs.

Sésame Autisme Occitanie/Est se donne pour missions de :

- ▶ Représenter, tant auprès des populations que des pouvoirs publics et des administrations, les intérêts des personnes avec TSA et plus largement des personnes en situation de handicap, en Occitanie Est.
- ▶ Encourager l'expression, la participation, la citoyenneté et le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap, plus particulièrement avec TSA, en s'assurant du respect et de l'effectivité de leurs droits.
- ▶ Accompagner et soutenir les familles dont un membre est atteint de troubles autistiques.
- ▶ Informer et sensibiliser la société, dans toutes ses composantes, afin de mieux faire connaître les particularités des personnes avec TSA et favoriser leur inclusion sociale et professionnelle.
- ▶ Créer et assurer la gestion de dispositifs d'accompagnement adaptés, au travers de structures d'accueil, de travail, d'éducation, de culture, de loisirs ou de soins que nécessitent le développement et le bien être des personnes en situation de handicap concernées.
- ▶ Promouvoir tous partenariats et coopérations entre professionnels qualifiés et familles par le croisement des diverses expertises dont celle des usagers : experts d'usage.
- ▶ Stimuler et participer aux recherches, travaux, réflexions sur les bonnes pratiques, concernant les TSA et les TND, en mobilisant les compétences de l'ensemble des parties prenantes (personnes en situation de handicap, familles, proches, experts, professionnels,...).

- ▶ Veiller à ce que la personne avec TSA soit accompagnée sans exclusive d'approche et selon les recommandations nationales de bonnes pratiques, notamment celles délivrées par la HAS dans un cadre éthique et déontologique approprié.
- ▶ Prendre tous les contacts utiles en France et à l'étranger avec les personnes, les organismes traitant de l'autisme et des TSA et participer à ces réseaux.
- ▶ De créer et/ou participer à la structuration d'une offre de formation et d'expertise pour les professionnels, bénévoles, familles et proches en matière de TSA et de TND.

L'Association met en œuvre toute action conforme à ses objectifs, dans le cadre de missions d'intérêt collectif et général.

SAOE contribue aux missions de service public de la santé et de la solidarité nationale. A ce titre, elle a vocation à bénéficier des moyens en personnels, équipements, financement et subventions de l'Etat, de l'Assurance Maladie et des collectivités territoriales chargés de ces secteurs.

Elle assure la gestion technique, administrative et financière d'établissements et services, dont certains peuvent générer des activités commerciales et contribuer ainsi à la réalisation des missions d'accompagnement médico-social et d'inclusion des personnes accueillies.

Sésame Autisme Occitanie/Est est une Association laïque et s'interdit donc de prendre toute orientation confessionnelle ou politique.

Elle entend rester ouverte à toute approche qui respecte les personnes concernées. Celles-ci, en toutes occasions et quelle que soit la gravité de leur handicap, doivent pouvoir jouir des droits fondamentaux de toute personne tels qu'ils sont énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et réaffirmés notamment dans la Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées.

LES GRANDES ORIENTATIONS EN MATIERE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOINS ADAPTES

Sésame Autisme Occitanie Est entend :

- ▶ Accompagner toutes les étapes du parcours de l'enfant, adolescent, adulte, voire la fin de vie ;
- ▶ Agir autour des passages, dans les entre-deux, afin de favoriser une continuité pour prévenir toutes formes de ruptures de parcours

L'association se positionne comme un acteur de développement d'une offre sur des territoires en lien avec des partenaires et les Autorités de tarification et de contrôle (ARS et Conseils départementaux). Cette offre développée ou soutenue peut s'adresser à la personne (enfant, adolescent, adulte) présentant un TSA, aux familles et aux partenaires.

Ses Etablissements et Services structurent l'offre de prise en charge sur :

- ▶ Une posture d'adaptation permanente, de questionnement des pratiques et d'ouverture aux avancées en matière d'accompagnement et de soins de l'autisme ;
- ▶ Une démarche inclusive et d'utilisation des espaces de droit commun dès lors que ces derniers constituent « *un environnement apaisant, sécurisant, prêt à assumer à tout moment l'imprévisibilité et la gravité des troubles du comportement* »
- ▶ Une pluralité d'approches s'inscrivant dans le cadre des différentes recommandations des bonnes pratiques et s'appuyant sur l'évolution des connaissances et de la Recherche en matière d'Autisme.

Pour ce faire, SAOE s'appuie sur l'ensemble du dispositif médico-social régional existant par des liens de partenariat.

UN SOCLE DE VALEURS PARTAGEES

HUMANISME, PLURALISME et MILITANCE

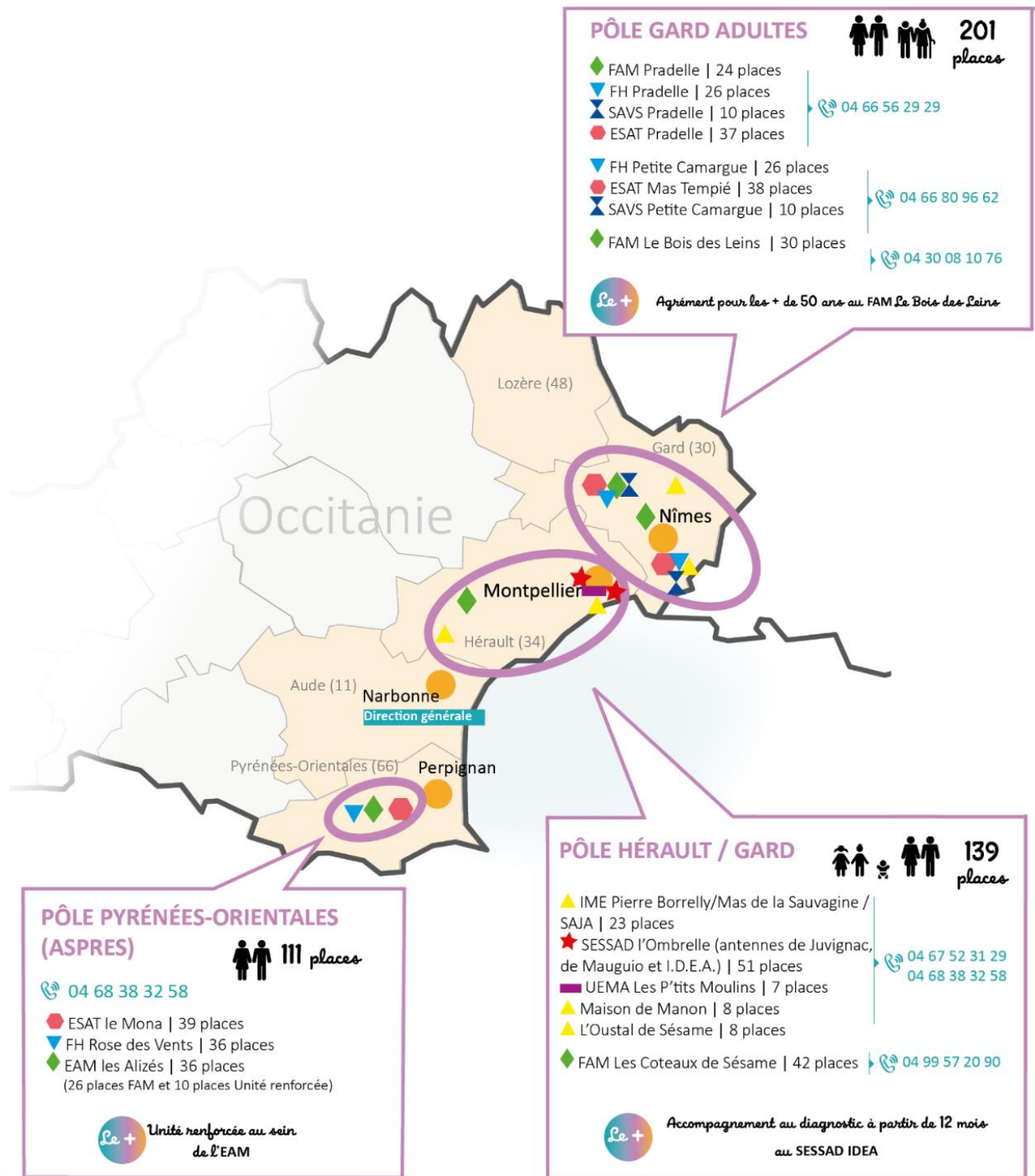
- ▶ L'association Sésame Autisme Occitanie Est est HUMANISTE en ce qu'elle met l'humain, et notamment les personnes bénéficiaires, au coeur de son projet.
- ▶ L'association Sésame Autisme Occitanie Est est PLURALISTE car elle entend associer toutes les parties prenantes (usagers, parents, amis, personnes qualifiées, autorités, partenaires, etc.) à la mise en oeuvre de son Projet.
- ▶ L'association Sésame Autisme Occitanie Est est MILITANTE car, au-delà des prestations de services et des établissements qu'elle gère, elle entend promouvoir la cause des personnes autistes et faire évoluer le regard que porte sur elles la société ; ceci dans une approche solidaire.

Cinq principes intangibles complètent ces trois valeurs, qui ont conditionné la restructuration de SAOE au travers du PSADA :

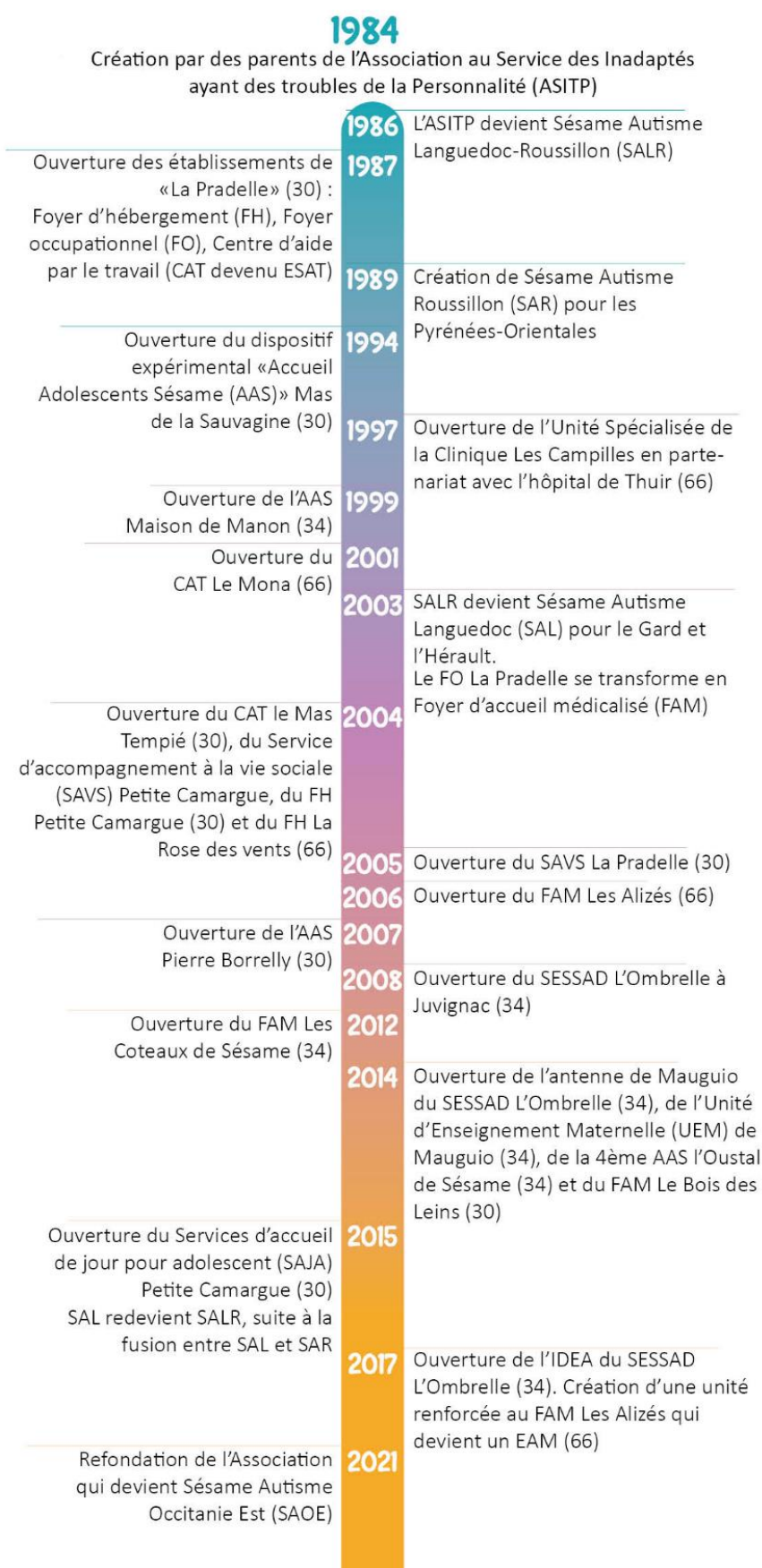
- ▶ **La bienveillance**, afin de mettre un terme aux tensions, conflits et jugements de valeur qui ont marqué ces dernières années.
- ▶ **La confiance réciproque**, afin de pouvoir reconstruire ensemble, au-delà des clivages qui ont contribué à la récente crise.
- ▶ **La transparence**, fondement de la confiance et de la démocratie associative, qui suppose de renoncer à la rétention de l'information et de communiquer sans réserve avec l'ensemble des adhérents.
- ▶ **Le respect des différences**, territoriales, sociales, statutaires, générationnelles, idéologiques, etc., ceci afin de pouvoir reconstruire une association réellement pluraliste et solidaire.
- ▶ **La co-construction** d'une vision associative largement partagée (PSADA, actualisation du projet associatif et des initiatives qu'ils supposent).

LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES GERES PAR SAOE

Pôle	Etablissements ou services	Adresse	Code postal	Ville	Téléphone
POLE GARD ADULTES 3 rue rolliers 30820 CAVEIRAC 04 86 84 19 81	FAM Le Bois des Leins	1 rue Nelson Mandela	30730	ST-MAMERT-DU-GARD	04 30 08 10 76
	FAM Pradelle	Euzières	30125	SAUMANE	04 66 56 29 29
	FH Pradelle	Euzières	30125	SAUMANE	04 66 56 29 29
	FH Petite Camargue	1506 chemin du mas tempié	30600	VAUVERT	04 66 80 96 62
	SAVS Pradelle	26, Rue Pelet de La Lozère	30270	ST JEAN DU GARD	04 66 56 29 29
	ESAT Pradelle	Euzières	30125	SAUMANE	04 66 56 29 29
	ESAT Mas Tempié	1506 chemin du mas tempié	30600	VAUVERT	04 66 80 96 62
	SAVS Petite Camargue	1506 chemin du Mas Tempié	30600	VAUVERT	04 66 80 96 62
POLE HERAULT/GARD ENFANTS – ADOS <i>regroupant les établissements et services enfants et le FAM « Les Côteaux de Sésame »</i> 9 rue du Pergasan 34990 JUVIGNAC 04 67 52 31 29	IME Pierre Borrelly	21 Chemin du Castellat	30580	FONS-SUR-LUSSAN	04 66 80 96 62
	IME Mas de la Sauvagine	1056 chemin du mas tempié	30600	VAUVERT	04 66 80 96 62
	SAJA (MDS)	1056 chemin du mas tempié	30600	VAUVERT	04 66 80 96 62
	SESSAD l'Ombrelle, antenne de Juvignac	9 rue du Pergasan	34990	JUVIGNAC	04 67 52 31 29
	UEMA Les P'tits Moulins	Ecole Jean Moulin Rue Archimède	34130	MAUGUIO	04 67 52 31 29
	SESSAD l'Ombrelle antenne de Mauguio	ZAC de la Louvade est - Lot n° 4 89 Impasse de la muscadelle	34130	MAUGUIO	04 99 62 18 98
	SESSAD l'Ombrelle antenne I.D.E.A.	Parc 2000 297 rue Maurice Béjart	34080	MONTPELLIER	04 67 40 00 89
	Maison de Manon	22 rue du romarin	34990	JUVIGNAC	04 67 40 52 01
	Oustal de Sésame	31 av de l'Occitanie	34310	CAPESTANG	04 67 93 31 02
	FAM Les Coteaux de Sésame	1 Route de Margon	34480	POUZOLLES	04 99 57 20 90
LE POLE PYRENEES-ORIENTALES ADULTES (ASPRES) 6 rue de la Tramontane 66300 FOURQUES 04 68 38 82 71	ESAT le Mona	42 route de Fourques	66300	TORDERES	04 68 38 83 19
	FH Rose des Vents	29 rue de la Massane	66300	LLUPIA	04 68 29 55 83
	EAM les Alizés	6 rue de la Tramontane	66300	FOURQUES	04 68 38 82 71



LES DATES CLÉS DE L'ASSOCIATION



LA GOUVERNANCE

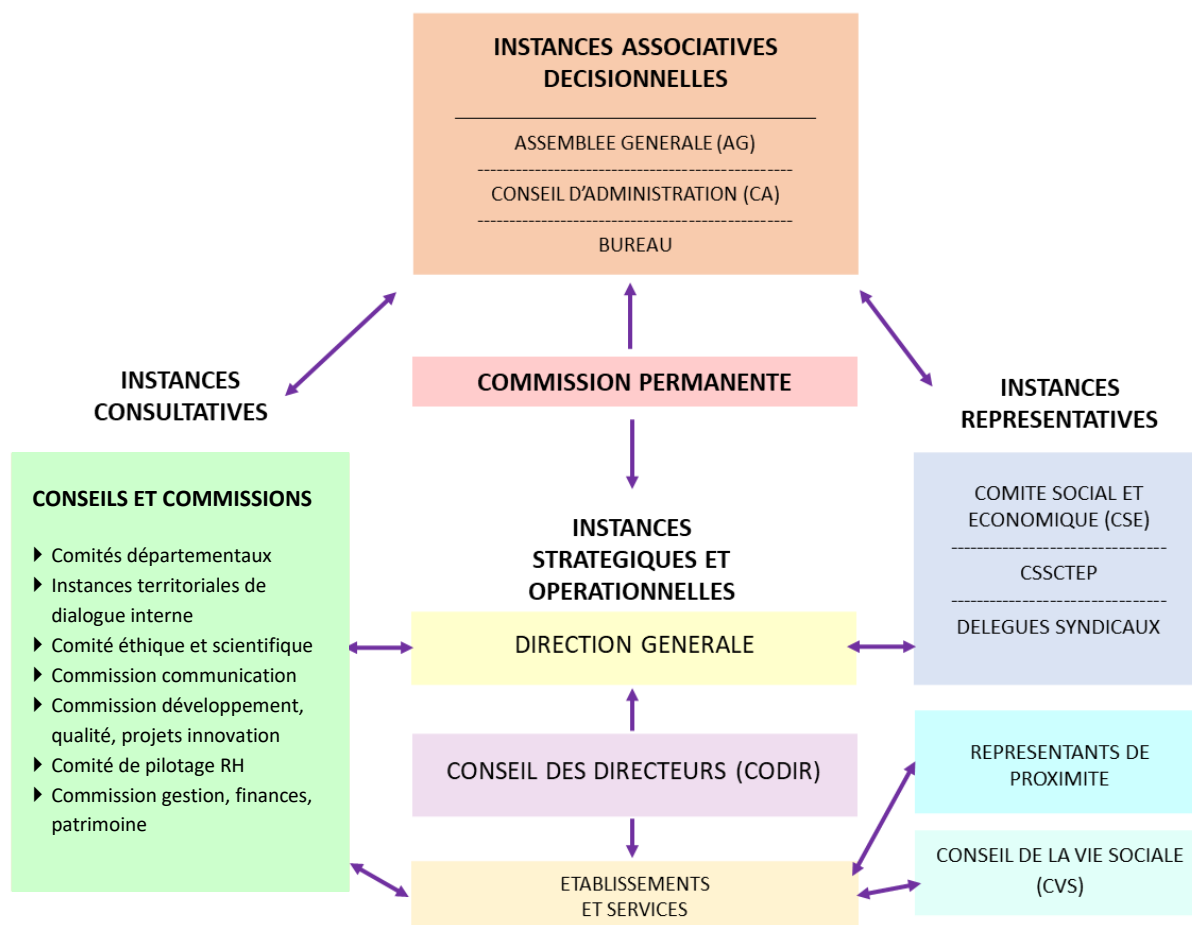
L'Assemblée générale de SAOE se compose de 3 collèges d'adhérents :

- ▶ Collège A – Collège des usagers et des parents (y compris collatéraux) d'usagers bénéficiant d'un accompagnement au sein de SAOE
- ▶ Collège B – Collège de personnes autistes et de leurs parents (y compris collatéraux) non pris en charge par SAOE, de personnes ressources (non concernées par un enfant/adulte accompagné à SAOE), d'amis et de personnes morales
- ▶ Collège C – Collège des salariés (en CDI) avec voix consultatives

Organisation des instances et membres du Bureau :



ORGANIGRAMME STRUCTUREL DE L'ASSOCIATION



LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES A SAOE

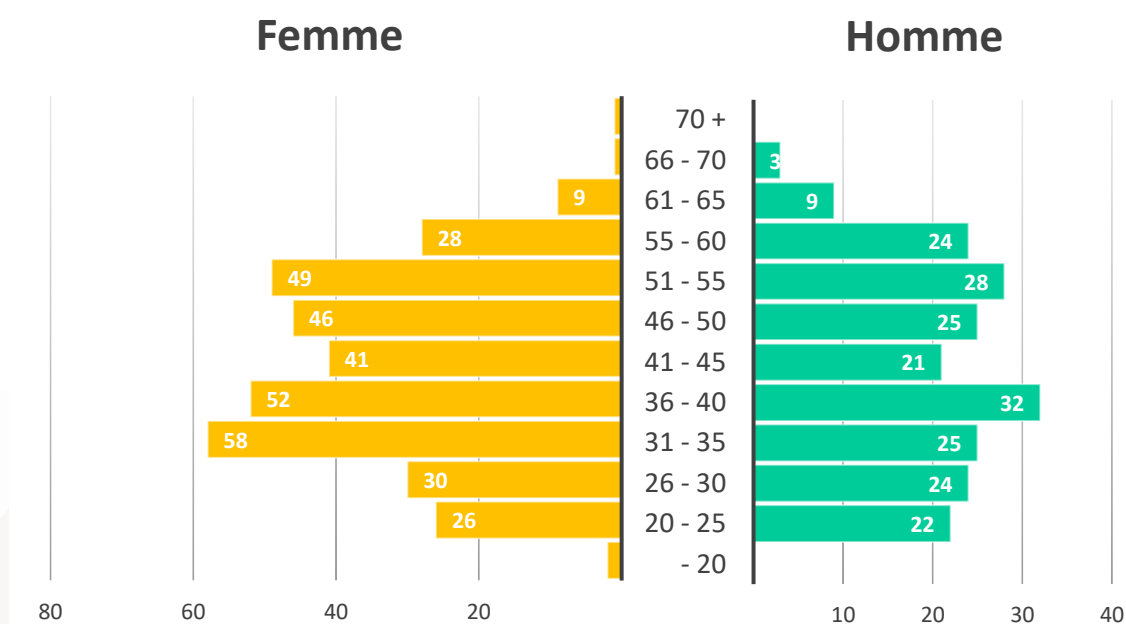
451 places en 2022

- 354 places pour des adultes
- 97 places pour des enfants/adolescents
 - ↳ 150 enfants/adolescents suivis en 2022 (file active)

LES PROFESSIONNELS DE SAOE

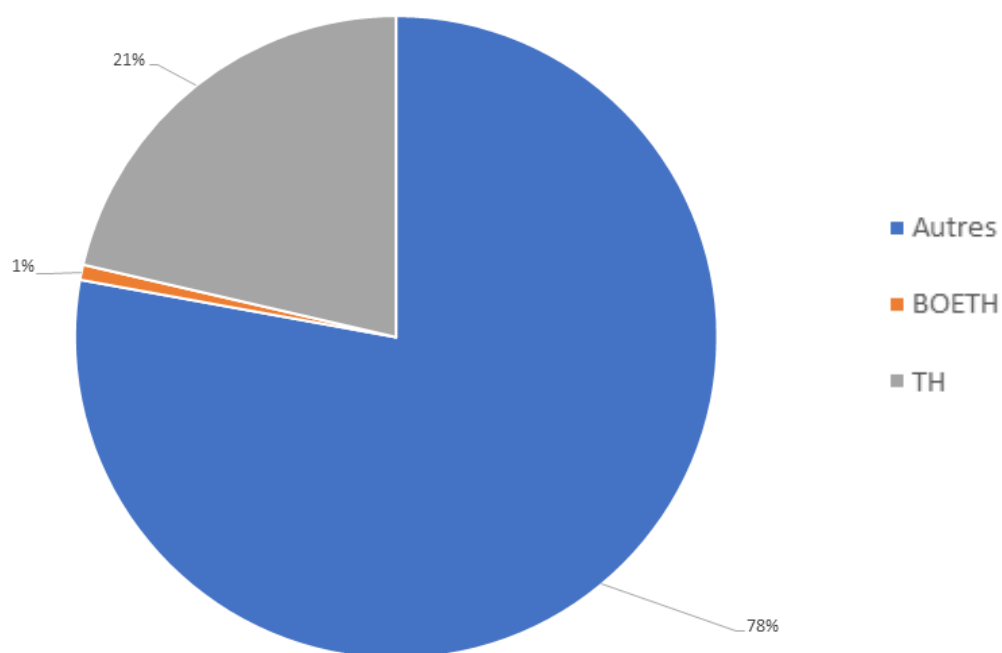
521 professionnels salariés en CDI 2022

Pyramide des âges au 31/12/2022 (CDI)



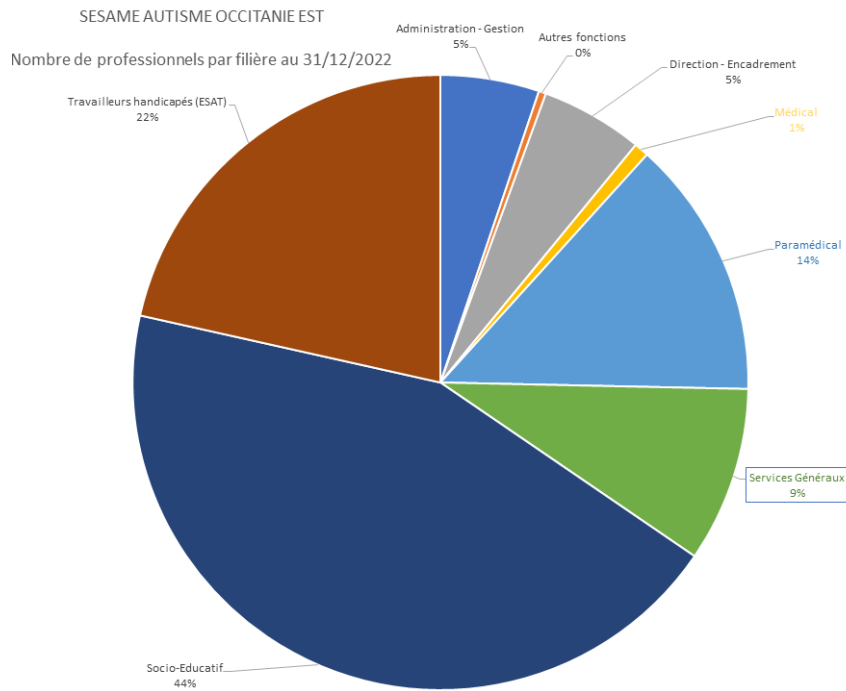
Âge	Féminin	Masculin
70 +	1	
66 - 70	1	3
61 - 65	9	9
55 - 60	28	24
51 - 55	49	28
46 - 50	46	25
41 - 45	41	21
36 - 40	52	32
31 - 35	58	25
26 - 30	30	24
20 - 25	26	22
- 20	2	

Emploi des personnes ayant la reconnaissance de travailleur handicapé au 31/12/2023

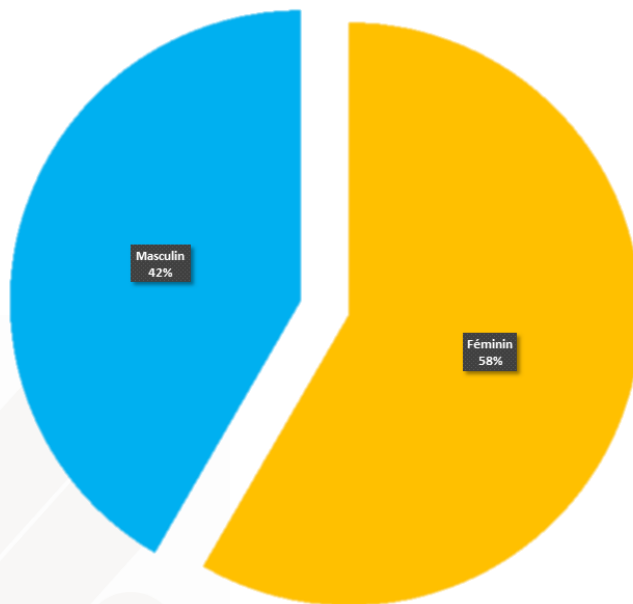


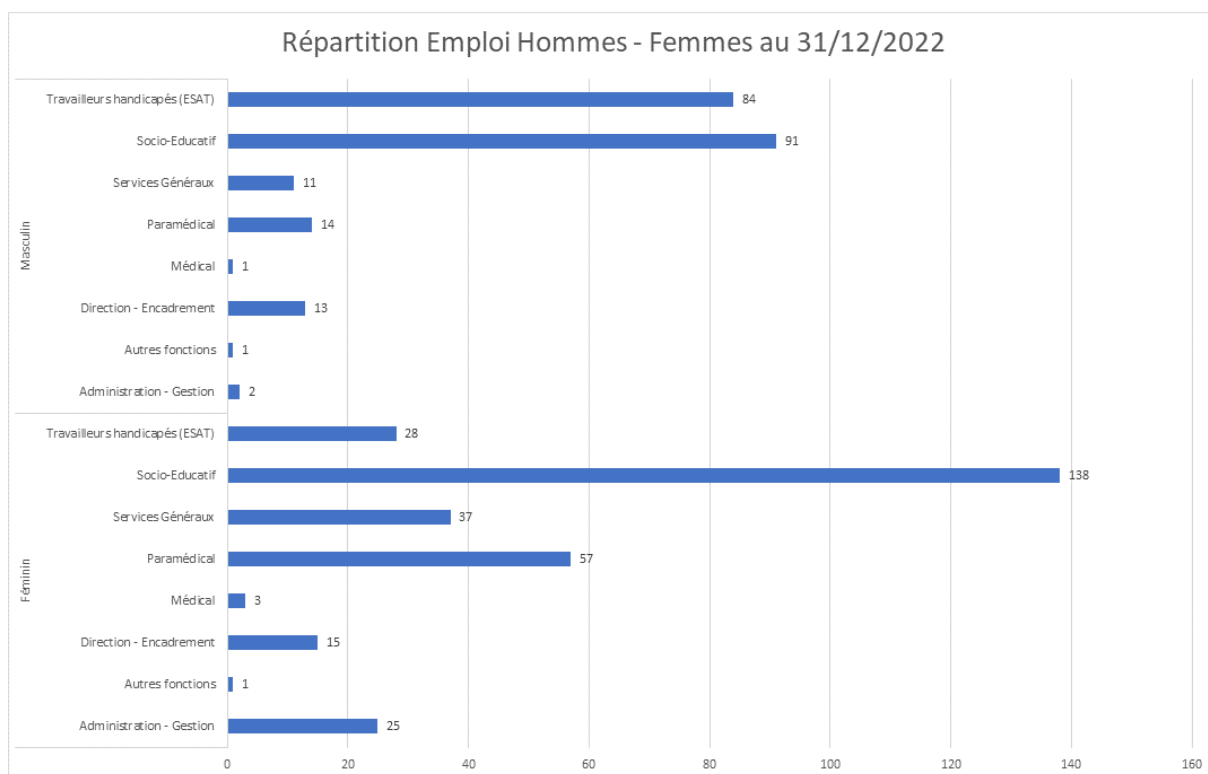
* Depuis la paie de janvier 2020, toutes les entreprises, quels que soient leurs effectifs, doivent déclarer chaque mois le statut de travailleur handicapé de leurs salariés via la DSN. Il s'agit du statut des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (BOETH)

Répartition des salariés par filière (CDI)



Répartition des emplois Hommes-Femmes au 31/12/2022 (CDD-CDI-TH)





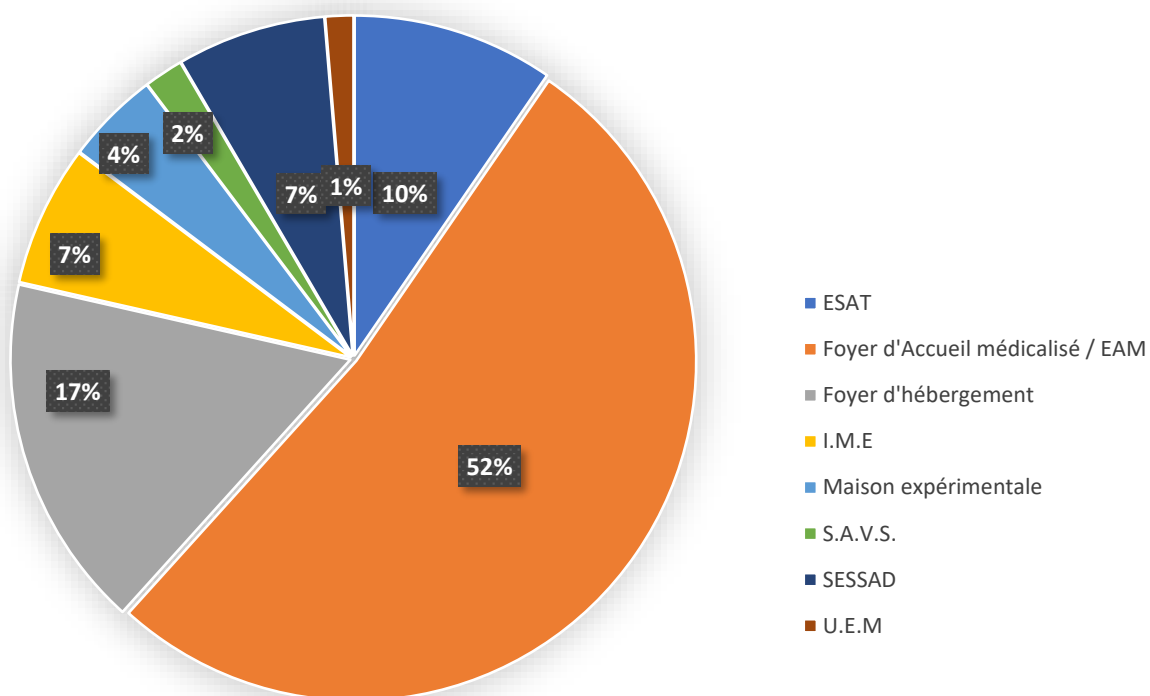
EGALITE HOMMES FEMMES

Sésame Autisme Occitanie Est obtient pour 2022 un résultat de 99/100.

(Source : Déclaration de l'index égalité homme femme 2023 au titre des données 2022 à SAOE)

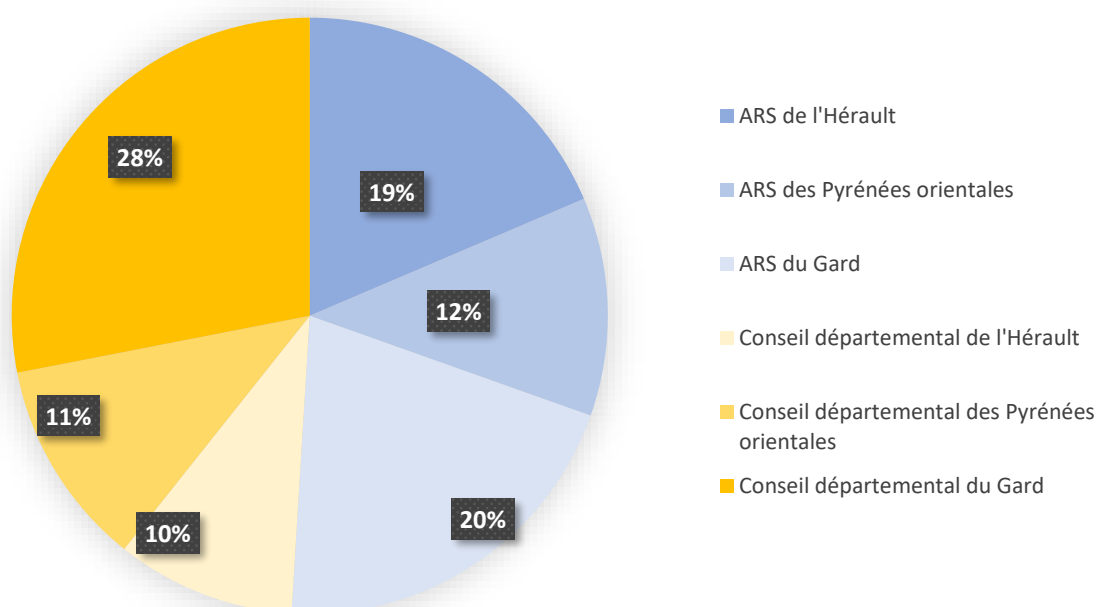
Répartition des financements par type d'établissement

Type d'établissement	Total	en %
ESAT	2 199 310	10%
Foyer d'Accueil médicalisé / EAM	11 962 334	52%
Foyer d'hébergement	3 870 358	17%
I.M.E	1 540 481	7%
Maison expérimentale	1 023 344	4%
S.A.V.S.	426 823	2%
SESSAD	1 626 977	7%
U.E.M	305 329	1%
Total général	22 954 956	100,0%



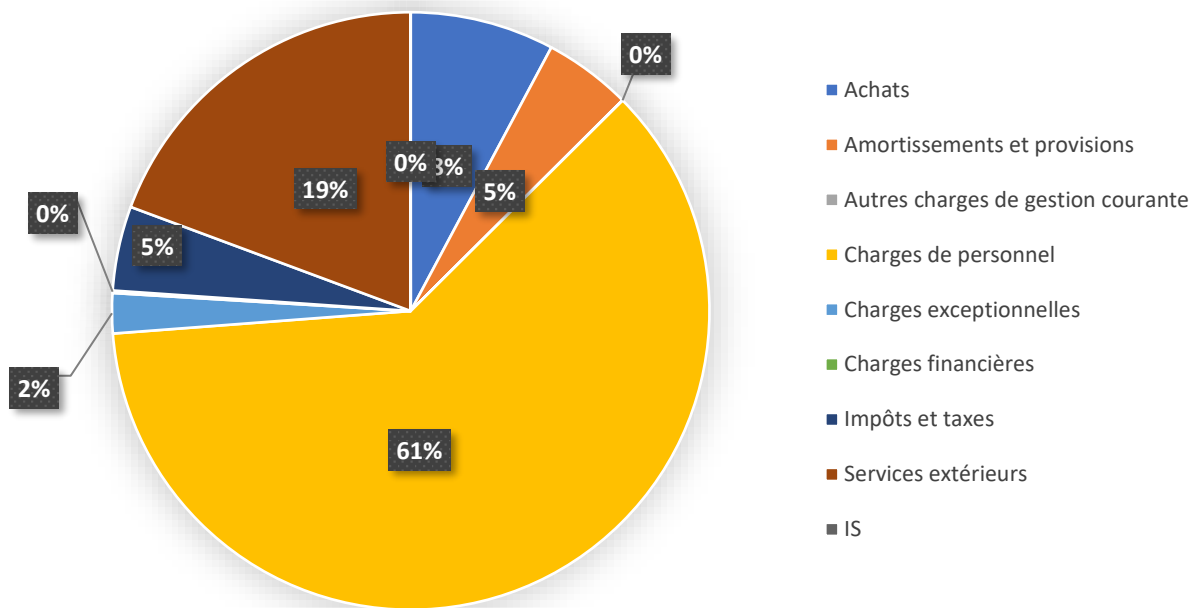
Répartition des produits de tarification par financeurs

Financier	Total	%
ARS de l'Hérault	4 266 405	19%
ARS des Pyrénées orientales	2 720 201	12%
ARS du Gard	4 714 963	21%
Conseil départemental de l'Hérault	2 231 159	10%
Conseil départemental des Pyrénées orientales	2 580 239	11%
Conseil départemental du Gard	6 441 989	28%
Total général	22 954 956	100%



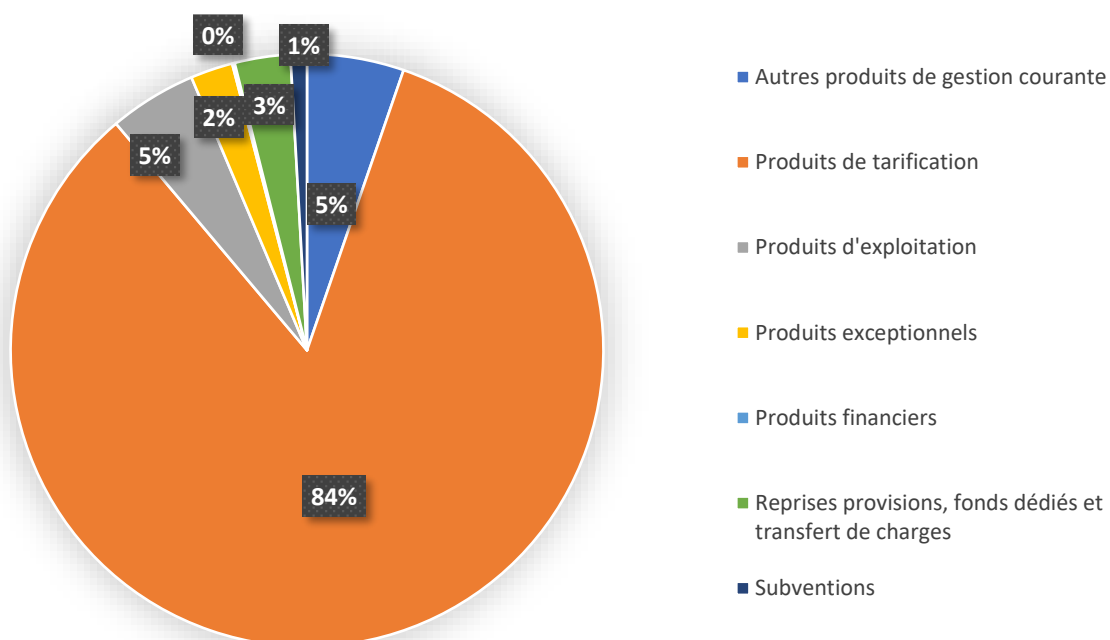
Répartition des charges par nature

Charges 2022	Total
Achats	2 287 942
Amortissements et provisions	1 387 926
Autres charges de gestion courante	5 647
Charges de personnel	17 959 230
Charges exceptionnelles	634 877
Charges financières	39 413
Impôts et taxes	1 339 525
Services extérieurs	5 665 099
IS	5 549
Total général	29 325 208



Répartition des produits par nature

Produits 2022	Total
Autres produits de gestion courante	1 451 934
Produits de tarification	22 954 956
Produits d'exploitation	1 310 082
Produits exceptionnels	634 911
Produits financiers	37 308
Reprises provisions, fonds dédiés et transfert de charges	833 345
Subventions	245 893
Total général	27 468 430



DIRECTION GENERALE

Pour Sésame Autisme Occitanie Est, l'année 2022 a été marquée par la fin de l'administration provisoire, relayée par une mission de 6 mois de conseiller la Présidence, nécessaire pour le recrutement du Directeur général, au mois de juillet 2023.

En effet, SAOE dispose depuis le mois de juin 2022 d'un siège autorisé, actant la nécessité et la pertinence pour SAOE de disposer d'un siège afin d'assurer les fonctions support pour une association de cette taille et de cette implantation géographique régionale. Celui-ci s'est progressivement doté des compétences techniques indispensables pour accompagner les 18 établissements et services régionaux dans la poursuite de la restructuration associative et dans la démarche de remise à niveau de leurs standards administratifs et de gestion.

L'organisation de SAOE, pour un nouveau cadre institutionnel

► Articulation Présidence-Dirigeance et vie associative :

L'indispensable articulation Présidence-Dirigeance souhaitée dans les textes de la refondation de Sésame Autisme Occitanie Est s'est avérée parfaitement efficace avec le Conseiller à la Présidence jusqu'au mois de juillet, puis avec le nouveau Directeur général à partir du mois d'août.

Les différentes commissions prévues dans les textes statutaires (développement, communication, finance) se sont progressivement mises en place, et ont permis de venir alimenter la réflexion et les décisions du bureau et du Conseil d'Administration, composés d'administrateur particulièrement assidus et investis. Ce dynamisme de la vie associative se retrouve sur les territoires au travers des Comités départementaux qui ont progressivement pris corps tout au long de cette année 2022. Ces derniers sont constitués d'usagers, de familles, de personnes ressources, d'amis et de partenaires locaux, sous la responsabilité d'un binôme d'administrateurs de SAOE mandaté par le Conseil d'Administration, qui ont pour objectif de donner de la visibilité aux actions associatives de SAOE en assurant sa représentation locale et veillent à la remontée des besoins locaux.

► Gouvernance partagée autour du projet stratégique et de sa révision :

L'évaluation du PSADA propose une réflexion partagée sur les actions en cours du plan stratégique et le développement associatif de Sésame Autisme Occitanie Est.

Il s'agit d'une démarche participative, programmée jusqu'en décembre 2023, impliquant l'ensemble des parties prenantes (parents, usagers, administrateurs, salariés cadres et non-cadres), réunies en huit groupes de réflexion, mobilisant plus d'une centaine de personnes.

Les objectifs sont multiples (favoriser l'expression et la co-construction, prendre conscience des avancées associatives concrètes, mise en exergue de la synergie Bureau / Administrateurs / DG / directions de pôles).

Les thématiques retenues ont été :

- Consolider la confiance et la transparence (depuis octobre 2022)
- Soutenir le pouvoir d'agir des personnes accompagnées (octobre 2022)
- Renforcer la bienveillance (mars 2023)
- Changer le regard sur l'autisme (mai 2023)
- Respecter les différences (mai 2023)
- Renforcer les ancrages territoriaux des pôles et de l'association (septembre-octobre 2023)
- Favoriser les coopérations inter-services et/ou inter-pôles (septembre-octobre 2023)

▶ Structuration du siège :

L'autorisation de siège, délivrée le 28 juin 2022, a été prononcée à l'aune des trois missions fondamentales suivantes :

- Appui et conseil aux établissements et services de SAOE
- Accompagnement et développement de projets
- Contrôle interne.

Il s'est donc agi de poursuivre un certain nombre de recrutements qualitatifs (RAF notamment) afin de renforcer le siège des compétences nécessaires pour pouvoir accompagner la restructuration associative conséquente, tant sur le plan financier que sur celui des ressources humaines. Il est à noter que ces deux fonctions ont été assurées sur l'ensemble de l'exercice 2022 par la DAF/RH, alors même que le périmètre est extrêmement conséquent au regard des chantiers à conduire.

▶ Structuration pôles :

La nécessité de disposer des compétences impératives au niveau du siège se retrouve au niveau des pôles. Malheureusement, les compétences nécessaires et attendues n'étant pas forcément présentes, induisant des effets délétères très forts, un travail de renforcement des rôles et places de chacun a été engagé ; chantier amorcé avec le travail d'accompagnement de Mme POIRRIER sur les fiches emplois compétences.

L'embauche des chefs de services administratifs, financiers et RH (CSAF), rouages indispensables au bon fonctionnement des pôles au regard de la nature des chantiers à conduire, s'est avérée particulièrement complexe et n'a pu aboutir en 2022, sur aucun des trois pôles.

Il est à souligner le remarquable travail réalisé en quelques mois dans l'acculturation des équipes de l'ensemble des établissements et services aux Fiches d'Evènements Indésirables. La rédaction de la procédure dédiée, en lien avec la CSSCTEP, a pris corps au cours du 3ème trimestre, pour une présentation exhaustive aux cadres, puis aux équipes au dernier trimestre 2022. Le suivi du traitement des FEI montre une véritable appropriation de la démarche sur la plupart des sites.

▶ De façon opérationnelle, la Direction générale a piloté et organisé en 2022 :

- 3 séminaires de direction
- 23 Conseils des directeurs (CODIR)
- 3 Réunions générale d'encadrement (RGE).

La mise en chantier d'une véritable politique RH, en rupture avec les années précédentes

▶ Apurement des contentieux

SAOE a dû faire face à de nombreux contentieux prud'hommaux, hérités du passé, marqués par un défaut de respect du droit du travail, menant à des condamnations financières de l'association, en dépit de la défense que nous avons constituée pour en réduire les impacts.

La rigueur qui est désormais de mise au sein de l'association permet d'envisager objectivement une diminution progressive des contentieux, permettant une réduction conséquente des frais d'avocats projetés.

▶ Remise en conformité des contrats de travail et procédures en découlant

Un travail très conséquent a également été initié autour des procédures afférentes aux contrats de travail. Il s'est agi d'élaborer et de diffuser les procédures indispensables pour répondre aux exigences du Droit du travail et réduire de fait les risques prud'hommaux. Cette démarche s'est accompagnée d'une formation et d'un soutien des directions, des cadres intermédiaires et des relais-RH sur les structures, afin de s'assurer d'une acculturation de chacun aux règles de bonnes pratiques professionnelles.

► Climat social avec le CSE

Le climat social avec les membres du CSE s'est fortement apaisé, les élus se montrant dans la collaboration avec la Direction Générale et les directions de pôle, l'intérêt commun pour l'association permettant de dépasser les principaux obstacles. Les négociations annuelles obligatoires ont d'ailleurs repris.

► Formations

Il s'agit pour SAOE d'initier et d'accompagner la montée en compétences de ses salariés. Ainsi, plusieurs formations mutualisées autour de l'autisme sont programmées et deux binômes sont en cours de constitution en interne afin de pouvoir dispenser ces formations au travers de l'URIOPSS qui souhaite nous référencer dans son catalogue.

Plusieurs chantiers, inscrits dans les actions prioritaires, restent encore à travailler, leur impact sur le fonctionnement des établissements et services et leur équilibre budgétaire étant très présent, parmi lesquels un nécessaire travail sur l'absentéisme, sur les accidents du travail et la réécriture de l'accord d'entreprise qui présente un certain nombre de fragilités. La réinternalisation de la paye engagée depuis 2021 n'est également pas encore effective, du fait du défaut de compétences sur les structures et ce en dépit des formations dédiées dispensées.

Une structuration administrative et financière fragile à consolider

L'arrivée en mars 2022 de la DAF, épaulée depuis le mois de septembre par une RAF, a permis de repositionner SAOE dans le respect des exigences du cadre. Un travail très conséquent a également été conduit sur l'ensemble des comptes de l'association, le Commissaire aux Comptes soulignant l'importance et la qualité du travail engagé. Néanmoins, la situation reste fragile, pour des raisons multifactorielles.

La nécessaire refonte et la révision du Système d'Information

En septembre 2022, l'association s'est séparée du prestataire informatique peu réactif en charge du développement de son SI et s'est appuyée sur Symexo pour l'accompagner dans la nécessaire migration de son SI vers un SharePoint, offrant l'opportunité d'un travail collaboratif, dans un environnement assurant la sécurisation des données.

Ce nouveau prestataire nous a également épaulé pour un appel d'offre portant sur le choix de l'opérateur en charge du déploiement de liens internet via un réseau SD-WAN, permettant la plus haute qualité de connexion sur chaque site, répondant aux standards attendus de sécurité et induisant des économies conséquentes.

Le renouveau de SAOE au travers de sa communication

En 2022, un travail important de refonte de l'image de SAOE a été mené par la Commission communication, afin de prendre en compte le nouveau de nom de l'Association et que l'identité visuelle corresponde au nouvel élan de SAOE. Ainsi, une nouvelle charte graphique et un nouveau logo ont été travaillés avec un graphiste, l'idée étant que la nouvelle identité visuelle de SAOE reflète les valeurs de l'Association, son dynamisme, son ouverture, sa proactivité, en lien avec l'humanisme cher à l'association et la territorialité.

Les différents supports de communication ont été actualisés et réédités en fonction de cette évolution de SAOE. Une plaquette institutionnelle a également été créée et largement diffusée. La refonte du site internet de SAOE (arborescence et contenu) est un enjeu pour 2023.

Fin d'année 2022, la lettre de la Refondation (newsletter) de l'administration provisoire, a laissé place à la nouvelle lettre d'information « *L'écho de Sésame* », issue d'un travail collaboratif de la Direction

générale et de la Commission communication, en lien avec les salariés, consultés pour le choix du nom (via un sondage).

SAOE a également poursuivi et intensifiée sa présence sur les réseaux, en faisant vivre en 2022 la page institutionnelle LinkedIn (qui compte chaque jour de nouveaux abonnés, plus de 760 en 2023) ainsi que la page Facebook régionale (120 abonnés) gérée au niveau de la Direction générale, et les pages Facebook des Codep gérées par les référents Codep (plus de 220 abonnés pour les 3 pages).

La réactivation du réseau-partenariat, avec et mise en œuvre de nouvelles coopérations

Outre l'ensemble des municipalités qui accueillent les ESMS qui lui sont confiés, SAOE a mis à profit ces derniers mois pour renforcer son réseau partenariat existant et le développer tant avec des associations (USSAP et Domino ASE dans le 66, Autisme France et des petites associations locales dédiées à l'autisme (Tous Solidaires Avançons, solidarité autisme...) dans le 11 et le 34, APSH34 et Adages dans le 34, que des acteurs locaux (IRTS, UDAF, ...). SAOE a également repris une participation active à la vie de la fédération nationale de Sésame Autisme au travers une de ses administratrices, membre du bureau national, et de son Directeur général qui participe aux instances nationales.

DIRECTION DEVELOPPEMENT, QUALITE, PROJETS

Sésame Autisme Occitanie Est a déposé son premier appel à candidature, depuis des années, en Mai 2022 avec un projet d'Unité d'Enseignement Maternelle et une Unité d'Enseignement Élémentaire dans le Gard. Bien que l'Association n'ait pas été retenue pour porter les projets, cela a permis à l'équipe de Direction d'évaluer sa capacité à pouvoir de nouveau se positionner auprès des territoires et d'être force de proposition.

La fin d'année 2022 fut particulièrement riche en opportunités et projets :

- ▶ **un Appel à Projet pour un SAMSAH de 8 places dans l'Aude** a été proposé, conformément avec le plan stratégique de l'offre de service, dans un souci de déployer un panel de prestations sur ce territoire en attente et sur lequel SAOE n'est pas encore présent. SAOE a été auditionnée en janvier 2023, puis a fait l'objet d'une demande de transmission d'éléments complémentaires en février 2023, induisant un rapprochement avec Autisme France, afin d'offrir une couverture de l'ensemble du département et des typologies de TSA. Le projet a été classé en deuxième position.
- ▶ **un Appel à Manifestation d'intérêt pour bénéficier d'un temps de chargé de mission, animateur QVT** sur deux ans, à temps plein pour déployer la démarche sur 3 établissements identifiés au sein de l'Association (et pour lequel nous avons été retenus, le recrutement a abouti début 2023)
- ▶ **un Appel à Manifestation d'intérêt pour intégrer les Comités territoriaux du Centre de Ressources Intimagir** relatif à la vie affective et sexuelle (la Directrice Développement a été retenue pour intégrer le Comité de l'Aude)
- ▶ **l'Appel à Manifestation d'intérêt relatif aux Communautés 360 de l'Hérault** (non porteur mais associé au projet porté par l'Adages, étant déjà membre cœur de la Communauté depuis 2022) et des Pyrénées-Orientales (comme porteur mais pour lequel nous n'avons pas été retenus, nous nous associerons toutefois à la Communauté 360, sauf s'il s'agit d'intégrer un GCSMS). Concernant le département du Gard, un temps de travail est prévu dans les semaines qui viennent avec l'UNAPEI-30 pour rejoindre la Communauté et y contribuer de notre place
- ▶ La Fondation Crédit Agricole propose des subventions pour des projets destinés à améliorer la santé des jeunes. Associés à Domino Assist'm pour assurer **l'accompagnement d'enfants en rupture de prise de charge, du fait de leur double vulnérabilité** (confiés à l'ASE et porteurs de

TSA), SAOE a envisagé l'accueil d'enfants dans des locaux actuels à Juvignac avec un aménagement spécifique. Dans l'attente que l'ARS sorte un appel à projet en ce sens, SAOE a envisagé un Dispositif de coordination des soins, nécessitant une aide financière pour l'achat de mobilier ou l'installation d'une salle Snoezelen. La réponse est attendue pour fin Mars 2023.

- ▶ **Le FAM Le Bois des Leins (dans le Gard) quant à lui, a proposé un projet d'extension d'une dizaine de places** avec plusieurs options à l'attention des autorités, afin de répondre au plus près aux besoins identifiés par celles-ci. Cette extension (à la fois pour des personnes porteuses de TSA vieillissantes et pour des jeunes) pourrait être associée à la création d'une Unité résidentielle de 3 places pour situations complexes (dont le cahier des charges est sorti sur le premier trimestre 2023), permettant à l'une et à l'autre de bénéficier d'une mutualisation du plateau technique, des ressources humaines, des partenariats existants, développés par le FAM. Le soutien de la Mairie dans l'obtention de nouveaux terrains est une vraie plus-value au projet.

Au-delà des projets, la démarche qualité est un point essentiel que les équipes n'ont pas manqué de travailler ;

- ▶ à travers la réécriture d'une partie des procédures associatives (procédure relative à l'annualisation et la projection de la programmation, signalement en cas de maltraitance, procédure de déclaration des AT/AB, procédure de déclaration des événements indésirables et leur analyse dans un souci d'amélioration continue de la qualité)
- ▶ les plans d'action
- ▶ la réécriture des outils de la loi 2002-2 avec une validation prévue en 2023 avec des conseils d'administrations exceptionnels, sensibilisés aux actions menées sur les pôles

En 2023, les Pôles ne manquent pas de perspectives et d'objectifs, notamment avec la mise à jour des DUERP, la réécriture des projets d'établissements et services, le lancement de la démarche d'évaluation avec le nouveau référentiel, les nouvelles élections des CVS, le plan de transformation des ESAT mais aussi la mise en œuvre pour partie des projets du plan stratégique de l'offre de service (avec une priorité pour le déploiement des foyers de vie tant sur le Gard que sur les Pyrénées-Orientales).

DIRECTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET RESSOURCES HUMAINES

Après une période d'Administration Judiciaire et Provisoire par ordonnance du 30 septembre 2020 qui a pris fin en date du 26 janvier 2022, suivie par une période de Conseil à la Présidence, assurée par Monsieur Ducournau jusqu'à l'arrivée du Directeur Général en juillet, SAOE a mis en place sur l'exercice 2022 sa restructuration administrative, financière et RH sur la base des constats fait par l'ARS dans son rapport d'inspection d'avril 2021 et par l'administrateur provisoire et sapiteur au cours de sa mission.

Cette restructuration n'a été possible que par la validation de l'autorisation des frais de siège par les Autorités de Tarification. Le dossier a été déposé au début de l'année 2022 et par arrêté du 28 juin 2022, l'ARS, après avis de trois Conseils Départementaux concernés (Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales) a délivré l'autorisation « de prélèvement de frais de siège au bénéfice de l'association Sésame Autisme Occitanie Est » avec effet rétroactif au 1er janvier 2022.

Sur le plan comptable et financier, l'arrivée en mars 2022 de la DAF-DRH a permis de respecter les obligations et échéances réglementaires qui s'imposent dans le secteur médico-social :

- ▶ Dépôt des comptes administratifs 2021 au 30 avril 2022
- ▶ Certification des comptes 2021 par le Commissaire aux comptes, avec levée des réserves qu'il avait formulées sur l'exercice 2020.
- ▶ Dépôt des budgets prévisionnels 2023 au 31 octobre 2022
- ▶ Parallèlement, des procédures ont été mises en place et s'appliquent aujourd'hui à l'ensemble des établissements et services :

- ▶ Procédures achats : Bon de commande-circuit validation facture- paiements fournisseurs - séparation des tâches établissement / siège – sécurisation des flux
- ▶ Procédures trésorerie : cartes bancaires affectées aux salariés et aux directions -conditions de délivrance, utilisation, limites et contrôles. Centralisation bancaire, consolidation par pole autour d'un compte pivot et mise en place du protocole EBICS TS, renforcement de la sécurité contre les risques de fraudes, intégrité et traçabilité des échanges financiers, signature électronique sécurisée sur 3 personnes DG-DAF-RAF). Mise en place du rapprochement bancaire automatisé (gain de temps/fiabilité/contrôle) – Pilotage et suivi de la trésorerie à 15 jours.
- ▶ Procédures organisationnelles : modélisation des écritures comptables et harmonisation du plan comptable -contrôle des comptes, exhaustivité, lisibilité
- ▶ calendrier et process comptes administratifs / budgets / clôture annuelle
- ▶ Contrôle interne / suivi budgétaire : validation des bulletins de salaires des cadres par le directeur général, tableaux de bord de suivi de l'activité et du groupe 2 par les directions d'établissements.

Ces travaux se sont accompagnés d'une révision et d'un toilettage complets de l'ensemble des comptes de l'association qui restaient en suspens depuis 2018 et avaient motivés le refus de certification par le CAC en 2019.

- ▶ Affectation des résultats selon retour des financeurs.
- ▶ Refonte des comptes de la classe 2, mise en concordance entre les états du logiciel de gestion des immobilisations et la comptabilité, mise en place d'un inventaire physique des immobilisations au 31 décembre et mise au rebus comptable des biens sortis du patrimoine de l'association.
- ▶ Automatisation et sécurisation de l'usage des comptes de liaisons inter-établissements, ces derniers ne sont plus saisissables.
- ▶ Sécurisation de la facturation via le logiciel EIG, travail de fonds sur les factures impayées depuis 2018, relances et apurement.
- ▶ Mise en place de caisses enregistreuses sur les ESAT Commerciaux
- ▶ Homogénéisation des imputations de charges au niveau associatif, renforcement de l'exhaustivité (identification des CCA/FNP), respect du plan comptable applicable aux ESMS.

Par ailleurs, nous avons amorcé un travail d'accompagnement des comptables d'établissement et de montée en compétences progressive, ainsi qu'un travail en proximité avec les directions. Cela s'est traduit entre autres par la formation et l'implication des comptables de sites dans l'établissement des comptes administratifs et les budgets prévisionnels.

L'équipe comptable du siège a par ailleurs apporté un fort soutien aux établissements et services en assurant des relais pour combler les carences, absences et retards. La DAF a repris la main sur les échanges contradictoires avec les financeurs, dans l'attente du recrutement de ressources internes au niveau des pôles.

Sur le plan paie et ressources humaines, l'association a engagé le processus de réintégration de la paie qui était confiée au cabinet KPMG depuis 2019.

Nous nous sommes heurtés à plusieurs problématiques pour mener à bien ce process :

- ▶ Les relais RH sur les établissements, en charge de la remontée mensuelle des variables de paie et de la gestion administrative des embauches, départs, maladie, absences ... sont des secrétaires d'établissement à qui cette tâche a été confiée, bien souvent en plus de leurs autres missions. Il a été nécessaire de les faire monter en compétence via des formations spécifiques et de les accompagner très fortement. Néanmoins, ces relais RH ne sont pas des professionnels de la paie, métier devenu particulièrement pointu et complexe, ce qui génère encore aujourd'hui de forts risques au niveau de l'établissement des contrats, des paies, des maladies....

- ▶ Le départ d'une Relais RH en mai, suite à cette modification de ses missions, et l'arrêt maladie sur 5 mois d'une autre Relais RH suite à un accident de travail lors d'une formation paie.
- ▶ Une très grande difficulté à recruter le second gestionnaire de paie au siège, ce métier étant en tension en termes de recrutement, et les salaires proposés par la CCN66 en fort décalage avec les prétentions des candidats. Ce poste n'est pourvu de manière pérenne que depuis janvier 2023.
- ▶ Le départ de la RRH, suite à un licenciement pour inaptitude professionnelle notifié par le médecin du travail et la carence sur ce poste pendant les 4 derniers mois de l'année.

L'ensemble de ces facteurs ne nous a pas permis de mener à bien cette réintégration et nous avons été contraints de poursuivre l'accompagnement par KPMG sur toute l'année 2022 pour l'établissement de la paie, ce qui a occasionné un surcote non budgété sur l'ensemble des comptes.

L'instabilité de l'équipe Paie-RH du siège n'a pas permis de mettre en place sur 2022 toutes les procédures et process nécessaires. Nous avons néanmoins sécurisé certains champs particulièrement sensibles, notamment la question des entretiens professionnels, pour lesquels nous avons été contraints de verser en mars 2022, 234 000 euros d'abondement correctif CPF en raison du non-respect de ceux-ci dans les 6 ans précédant le 30/09/2021 et la question des critères de rupture conventionnelle. Nous avons également réussi à réduire un certain nombre de problématiques de paramétrages du logiciel de paie. Il apparaît néanmoins un manque de fiabilité général de ce logiciel qui interroge pour la suite.

Nous avons par ailleurs engagé l'automatisation de la rédaction des contrats de travail mais nous nous sommes heurtés là encore à un manque de ressources et de compétences en interne.

En 2021, l'administrateur provisoire a contracté un partenariat commercial avec la société coopérative d'intérêt collectif MELTING et les sociétés d'intérim du groupe Mistertemp (Vitalis-médical, Lynx, Aquila) pour renforcer les capacités de recrutement de SAOE, dans une période de forte tension sur le marché du travail concernant notre secteur. Au vu des surcote générés par ces prestations sur 2022 et de la difficulté pour les maîtriser, l'association va limiter le recours à ces prestataires.

2022 a été l'occasion de la mise en place d'une démarche GPEC, financée entièrement par l'OPCO Santé. Au terme de la mise en place de groupes de travail associant le cabinet Gaelle Poirrier Conseil et un panel de professionnels représentatif des emplois de l'association, nous avons abouti à l'élaboration de fiches emplois compétences qui sont en cours de validation.

En 2022, l'administration provisoire a progressivement laissé place à un fonctionnement associatif « ordinaire » avec la tenue des instances associatives de gouvernance :

- ▶ 1 Assemblée Générale ordinaire en septembre 2022
- ▶ 4 Conseils d'administration
- ▶ 11 réunions du Bureau

Sur les territoires, la vie associative a repris forme en 2022 au travers de la mise en place de ses Comités départementaux (Codep).

Les Comités départementaux sont constitués d'usagers, de familles, de personnes ressources, d'amis et de partenaires locaux, sous la responsabilité d'un binôme d'administrateurs de SAOE mandatés par le Conseil d'Administration. Dynamiques, ils ont pour objectif de donner de la visibilité aux actions associatives de SAOE en assurant sa représentation locale et veillent à la remontée des besoins locaux.

CODEP 11

Référentes Codep 11 : Sylvie BROS s.bros@saoe.fr et Laurence LEFEBVRE l.lefebvre@saoe.fr

Membre du Conseil d'Administration, Mme Bros a accepté la responsabilité du Codep 11 à condition d'être associée à une seconde personne. Elle a alors demandé que Laurence Lefèbvre, également membre du CA, travaille sur ce Codep 11 avec elle. Mme Bros et Mme Lefèbvre se connaissent depuis très longtemps, et en tant qu'habitante du biterrois, Mme Lefèbvre se sent plus proche du narbonnais que du montpelliérain.

Mme Bros et Mme Lefèbvre ont été conscientes des difficultés à lancer le Codep 11, faute d'établissement implanté dans l'Aude. En effet, même s'ils sont sensés s'adresser aux adhérents résidents du département, dans les faits, les Codep intéressent plutôt les familles adhérentes en fonction de l'établissement d'accueil de leur proche. Le Codep 11, son déploiement et ses objectifs, manquent encore de lisibilité et de visibilité au sein des instances de SAOE.

Le Codep 11 s'est constitué en s'appuyant sur le dynamisme de plusieurs adhérents ou sympathisants, portant de petites associations locales, dont « Tous solidaires avançons » et « Solidarité Autisme », qui se retrouvent dans l'engagement et les valeurs de SAOE.

Une rencontre avec M. Loubet a eu lieu en mars 2022 afin de déterminer dans quelles directions orienter les actions du Codep 11.

Les principales missions du Codep 11 :

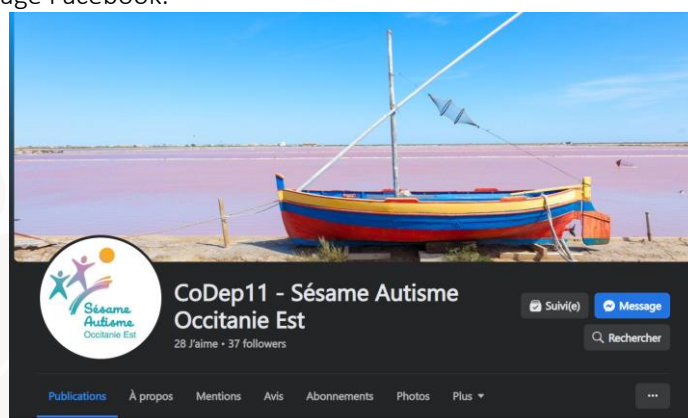
- ▶ organiser des actions (projections cinématographiques, conférences, événements divers)
- ▶ chercher des partenaires ou du moins créer en lien avec associations du territoire, ARS, personnes de référence, etc...
- ▶ représentations officielles (ARS, MDPH, France Assos Santé)
- ▶ identifier les adhérents
- ▶ proposer des services

Il en ressort que l'Oustal de Sésame à Capestang peut être un établissement de référence, même s'il est dans le 34 : en effet, il est l'établissement de référence pour l'hôpital de jour de Narbonne notamment, lorsqu'il s'agit de proposer du répit à une famille et les échos sont positifs. C'est un établissement de bonne renommée.

Activité du Codep 11 en 2022 :

- ▶ **Participation aux travaux du PSADA**
- ▶ **Entrée au CTS de l'ARS11**
 - La candidature de Mme Bros (en tant que titulaire) et Mme Lefèbvre (en tant que suppléante) au CTS de l'ARS a été retenue au collège A (Usagers et assos d'usagers du système de santé). Le 7/7/2022, 1ère réunion d'installation du CTS.
 - A cette occasion, Mme Bros intègre le Bureau de l'instance en tant que représentante des usagers et se portait volontaire également pour intégrer la commission "santé mentale".
 - participation aux ateliers de "Questionnement des acteurs départementaux dans le cadre du nouveau PRS" (Ou plan Régional de santé)
 - Participation au conseil national de la refondation de l'ARS
- ▶ **Intégration au Copil du SIAFF (collectif Audois d'information et de soutien aux aidants familiaux et familles) de l'UDAF11**
Sujets abordés intéressant SAOE :
 - En septembre :
 - le Mag des Aidants – nous avons pu rappeler que les aidants ne sont pas toujours et uniquement des personnes elles-mêmes vieillissantes accompagnant un(e) conjoint(e) ou un parent malade ou handicapé),
 - la Perspective d'une rencontre Aidés Aidants Aidons 2023,
 - un spectacle qui met en lumière le quotidien des aidant(e)s familiaux "Je suis l'Autre",
 - des expérimentations médiation aidants aidés
 - En décembre :
 - Statistiques du site Moi Aidant,
 - le Mag des aidants,
 - la préparation de la journée nationale des Aidants du jeudi 6 octobre 2023,
 - la fin de l'expérimentation médiation aidants aidés

En 2023, le Codep 11 poursuit ses actions militantes et sa communication notamment au travers de la mise en place de sa page Facebook.



<https://www.facebook.com/Codep11SAOE>

CODEP 30

Référentes Codep 30 : Monique EISLER m.eisler@saoe.fr et Nadège HEYDEL n.heydel@saoe.fr

Le CODEP 30 a démarré en 2022.

Dès le mois de janvier, des contacts ont été organisés en petit comité, puis avec les directeurs des établissements de SAOE du Gard.

Le Codep30 est marqué par une forte mobilisation. Il est à noter le développement de partenariats avec l'UDAF30, avec d'autres associations locales, la participation à différents salons. Le Codep30 est en réflexion, en lien avec les établissements du Pôle Gard, pour réanimer la vie des établissements et le lien entre les personnes accueillies, les parents, les professionnels et la vie associative.

Deux films projetés au cinéma le Sémaphore de Nîmes, avec débats nous ont permis d'officialiser notre retour :



- ▶ Le 19/03 "Sais-tu pourquoi je saute". A noter, la présence très enrichissante de Philippe Kern avec son équipe de filmeurs, lors de la projection, au Sémaphore du 19 mars. A cette occasion, un reportage avec des interview de différentes personnes présentes a été le support d'un petit film relayé sur YouTube et sur notre nouvelle adresse Facebook.
- ▶ Le 12/10 "une maison" projection organisée avec l'association Tentative.

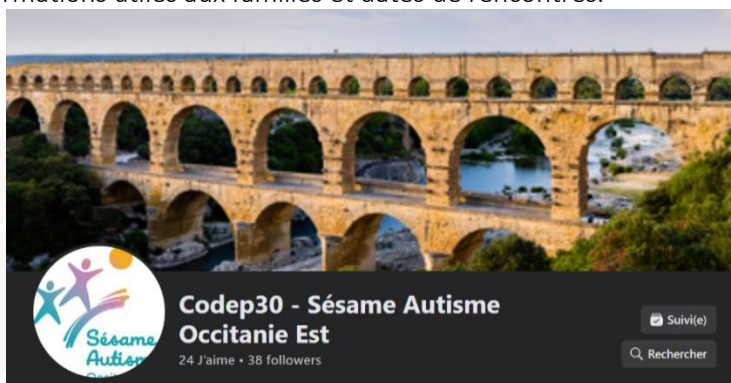
Deux réunions conviviales, dans les locaux de l'UDAF du Gard :

- ▶ Le 15 juin, 28 personnes ont participé à ces retrouvailles. Certains venaient de loin mais avaient tenus à être là.
- ▶ Le 14 novembre, les 20 présents ont affronté une météo difficile pour venir ! En présence de plusieurs professionnels dont monsieur Vareilhes et madame Bastien, des thèmes ont été proposés pour les rencontres à venir.

Participation au Salon de l'Autisme, à Vauvert, les 1ers et 2 avril. Un stand était tenu par l'ESAT de la Pradelle.

Mais en septembre, nous étions absents du Forum des associations nîmoise ! Nous y serons en 2023.

La page Facebook du Codep 30 a été créée fin 2022, afin de communiquer tant sur les actions du Codep que relayer des informations utiles aux familles et dates de rencontres.



<https://www.facebook.com/profile.php?id=100087230353203>

Pour 2023, projet de rencontres à thème :

- ▶ Projet de mobiliser plus de familles et de professionnels de nos établissements.
- ▶ Projet de participation à des actions plus visibles et mise en œuvre de nos supports d'information et de communication

CODEP 34

Référents Codep 34 : Fabienne DESMONS f.desmons@saoe.fr et Jean-François COSTES jf.costes@saoe.fr

Le codep34 s'est organisé autour d'un petit groupe d'anciens et de nouveaux militants de SAOE, ce qui permet un partage riche d'informations sur ce qui a existé et pourrait être relancé sur le territoire.

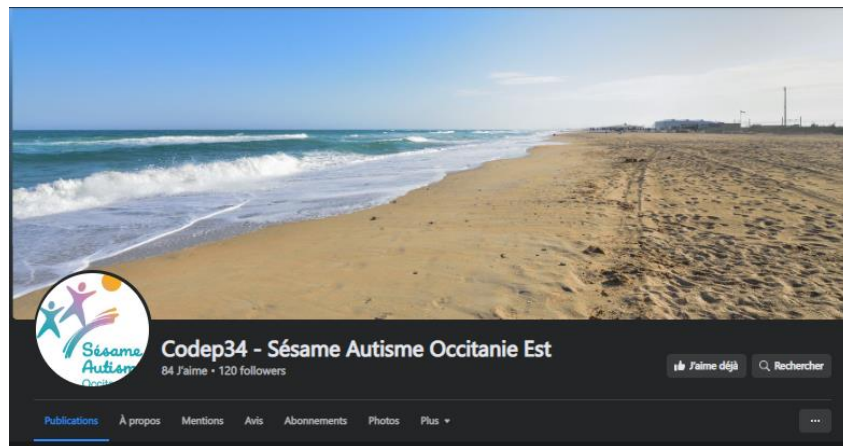
Le Codep34 mobilise à chaque rencontre une trentaine de personnes. Il participe à des manifestations extérieures et développe différents partenariats sur l'Hérault.

- ▶ Après quelques rencontres de ce petit groupe, le codep s'est mis en place à l'automne 2022 avec la participation du codep à la journée des associations de Montpellier 2022 : plusieurs membres du codep34 ont tenu un stand à la journée des associations de Montpellier le 11 septembre 2022. Environ une cinquantaine de personnes se sont arrêtées pour demander des renseignements sur l'autisme, les parcours, les établissements, etc. Plusieurs jeunes membres du club des Asps nous ont rejoints pour partager ce moment avec nous ;



- ▶ Deux adhérents de SAOE se sont rendus sur invitation du CRA à des groupes de parole et d'échanges destinés aux parents de jeunes enfants ayant reçu un diagnostic de TSA (ateliers "PAPPA") ; ils ont pu ainsi présenter l'association, leur parcours de parent d'enfant plus grand et répondre à des questions en lien avec la MDPH (un des parents est membre de la CDAPH qui siège à la MDPH) et/ou avec le parcours de vie. Ces rencontres ont eu lieu en juin et décembre.

- ▶ Une des référentes du Codep34 est présente en CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) à la MDPH de Montpellier ; elle assiste à une quinzaine de commissions par an, ce qui permet entre autres de connaître de près les attentes des familles, les réponses apportées, les carences de réponses, particulièrement criantes en matière d'autisme.
- ▶ Une réunion a été organisée le 18 octobre à Juvignac pour que les adhérents, familles et professionnels puissent se rencontrer ; elle a rassemblé une trentaine de personnes, qui ont également ainsi pu rencontrer le nouveau Directeur générale M. Vareilhes et échanger sur les attentes des uns et des autres.
- ▶ La page Facebook du codep a été créée en octobre 2022 pour informer sur les actions de SAOE dans l'Hérault et les départements voisins, relayer les actions d'autres associations et instances et de manière générale toute information susceptible d'intéresser et d'informer les familles, professionnels et personnes autistes. Un agenda des manifestations (de SAOE et d'autres) est réalisé mensuellement, posté sur la page Facebook et envoyé aux adhérents de l'Hérault ainsi qu'aux professionnels, il est affiché dans certains établissements.



<https://www.facebook.com/profile.php?id=100086306424409>

- ▶ Deux séances ciné-rencontre ont été organisées au cinéma Nestor Burma (Montpellier) afin d'informer les familles, professionnels sur le parcours d'une enfant atteinte du syndrome de Rett (« Pénélope mon amour ») et sur un lieu de vie dans le Gard accueillant 7 jeunes autistes (« Une maison ») ; dans les deux cas, la séance a été suivie d'un échange avec la salle.



- ▶ Le club des Asps, mis en place il y a plusieurs années par une adhérente de SAOE, Edith HOUSPIC, continue à permettre à de jeunes adultes autistes de se rencontrer le samedi pour des échanges, sorties, etc. ; l'idée de la création d'un GEM a émergé, relayée et accompagnée par Monsieur VAREILHES.
- ▶ Le codep est très mobilisé sur l'aide et le soutien aux familles par téléphone (qui n'a jamais cessé) et par mail suite à des sollicitations directes (téléphone), via le formulaire de contact ou via des professionnels de SAOE, qui relaient des demandes de parents : dans tous les cas, la personne contactée propose une réponse ou oriente soit vers un autre bénévole plus « pointu » sur le sujet (exemple : MDPH, accompagnement médico-social,...) soit vers un professionnel ; réponse ne veut pas dire « solution », tant les carences en professionnels, solutions d'accompagnement, etc. sont grandes, mais une personne qui écrit ou appelle trouve systématiquement un interlocuteur pour l'accompagner dans ses démarches et parfois trouver une issue favorable au problème "

CODEP 66

Référent Codep 66 : Pierre BACO p.baco@saoe.fr

Le principal objectif du Codep66 a été de rétablir les relations avec les partenaires locaux, en tant que SAOE en remplacement de SALR : UDAF, MDPH (Comex, Cdaph), CRA, CTS/CNR, représentation dans différents conseils (CMP). Une permanence d'accueil bi-mensuelle est également initiée dans les locaux de l'UDAF66.

La première réunion du CODEP 66 s'est tenue le 10 décembre 2021. Il y avait 5 personnes présentes à cette réunion, qui forment le « noyau dur » du comité depuis lors :

- ▶ Michèle De Paepe
- ▶ Michèle Moragues Blin
- ▶ Frédéric Rondello
- ▶ Janine Sicre
- ▶ Francine Albert
- ▶ Pierre Baco

Durant l'année 2022 Serge Loubet s'est souvent joint à nous quand il était disponible.

Il faut souligner que le pôle des Aspres, regroupant les établissements et services de SAOE dans le 66 accueille essentiellement des usagers et résidents adultes (FH, ESAT et EAM/FAM) présents depuis de nombreuses années (parfois plus de 20 ans). La population accueillie est extrêmement stable et le nombre de places disponibles n'a pas évolué. De nombreux résidents ont plus de 40 ans et même proches de la retraite.

Avant la création de SAOE en 2021, il n'y avait plus qu'un faible pourcentage de parents d'usagers qui étaient adhérents et membres actifs de l'association. La nouvelle association n'a pas véritablement renouvelé ou multiplié les adhérents. Ceci explique encore la modeste taille du Codep 66. A ce jour, il n'y a plus qu'une seule personne encore en activité professionnelle au Codep, toutes les autres sont retraitées. Et il n'y a qu'un seul adhérent local membre du CA de SAOE.

La principale action du comité en 2022 a consisté à reprendre contact et renforcer les liens avec les instances locales tant au niveau des institutions / administrations que des associations partenaires du

département. Le Codep 66 a d'ailleurs bénéficié du soutien des membres de l'ancienne direction de SALR pour ce travail qui s'inscrit dans la longueur et qui nécessite de nombreuses réunions.

SAOE est désormais membre actif :

- ▶ du conseil d'administration de l'UDAF 66, qui est un pilier local incontournable du monde associatif auprès des familles. (via Frédéric Rondello),
- ▶ du Conseil Territorial de la Santé 66 (CTS), et a participé aux travaux du Conseil National de la Refondation (volet santé) tout au long de l'année (via Pierre Baco / Janine Sicre),
- ▶ de la Commission Exécutive (COMEX) de la MDPH 66 (via Pierre Baco). A noter que Md Maffrand siège également à la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) de la MDPH 66,
- ▶ de la Commission des Usagers (CDU) de l'hôpital (CHS J. Grégory) de Thuir (via Michèle de Paepe).

Le Codep 66 a également rencontré les équipes du CRA de Cabestany (enfants/ados) et du CMP de Thuir / Les Campilles (adultes).

Nous avons également lancé un essai de permanence (bi-mensuelle) SAOE auprès des familles, grâce aux bons soins de l'UDAF 66 qui nous prête un local à cet effet. Mais cette expérience n'est pas encore concluante et devra être repensée.

En 2022, le Codep 66 s'est réuni 5 fois. La dernière réunion (28/10) a rassemblé une douzaine de personnes (dont direction pôle et salariés/adhérents collège C).

Une première « instance de dialogue interne » a été organisée par la direction le 25/03 à Fourques. Cette forme de réunion semble susciter une plus grande attention des familles et devra être renouvelée pour renforcer les relations entre les familles, la direction et l'association.

Au niveau des événements associatifs, la grande affaire de 2022 aura été le « projet Gabrielle » organisée conjointement avec la Gendarmerie Nationale (St Laurent de la Salanque) du 11 au 19 juin. Nous avons bénéficié d'une excellente couverture par la presse locale, et cet exploit sportif a permis de récolter 3900 € au bénéfice des résidents de Fourques. Nous n'oublierons pas non plus en juin la généreuse donation de 400 € du Lion's Club de St Cyprien, remise également à Md Rieubon.



Enfin, depuis novembre, l'organisation et la tenue des réunions d'évaluation du PSADA a mobilisé tous les membres du Codep 66 à de nombreuses occasions (préparation en comité de pilotage, formation et animation des sessions sur le pôle 66), sans oublier les CVS (FH, ESAT, EAM) auxquels tous les membres du Codep 66 participent à différents titres (élus ou représentant gestionnaire).

En conclusion, outre les réunions « internes » PSADA, en prévision pour 2023, le Codep 66 **va renforcer sa présence dans le milieu scolaire / éducatif (via la MDPH) pour présenter les spécificités des personnes TSA auprès des futurs professionnels. Un effort particulier va être également engagé pour former les membres du Codep 66 au rôle de représentant d'utilisateur (RU), via les formations de France Assos Santé.**

Pôle Gard adultes

8 établissements et services :

- ▶ FAM Bois des Leins – 30 places
- ▶ FAM La Pradelle – 24 places
- ▶ FH La Pradelle – 25 places
- ▶ ESAT La Pradelle – 37 places
- ▶ SAVS La Pradelle – 10 places (en file active)
- ▶ FH Petite Camargue – 26 places
- ▶ ESAT Mas Tempié – 38 places
- ▶ SAVS Petite Camargue – 10 places (en file active)

FAM LE BOIS DES LEINS

L'établissement a été autorisé par arrêté préfectoral en Janvier 2011 pour un agrément de 30 places et est ouvert depuis février 2014. Il se situe sur la commune de St Mamert du Gard (entre Montpellier et Nîmes).

Financement

Le FAM est financé :

- ▶ pour partie de l'hébergement par le Conseil Départemental (présentation d'une facturation mensuelle aux différents CD en fonction de la présence des résidents)
- ▶ et pour partie du soin, par l'Agence Régionale de Santé (sous forme de Dotation globale).

Personnes accueillies

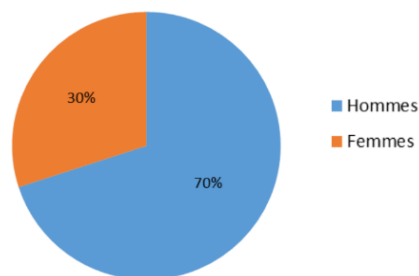
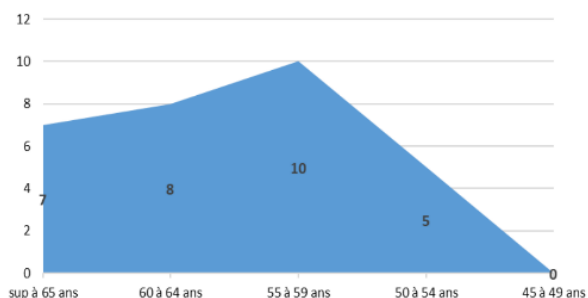
Le Foyer d'Accueil Médicalisé est un établissement médico-social agréé pour accueillir des adultes vieillissants, présentant des Troubles du spectre autistique, hommes et femmes à partir de l'âge de 50 ans. Eu égard au vieillissement précoce et aux candidatures inscrites à ce jour sur liste d'attente, il conviendra dans le cadre de la négociation du CPOM associatif, de prévoir la possibilité d'accueillir des résidents sans contrainte d'âge pour fluidifier le parcours de vie et contenir les situations complexes.

La répartition s'est sensiblement modifiée avec la sortie d'un résident et l'accueil d'une résidente durant l'année 2022

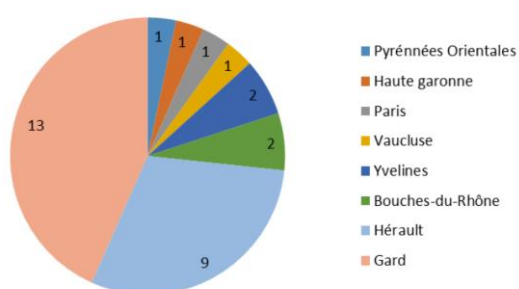
Au regard de la population accueillie, la moyenne d'âge augmente, au 31/12/22 elle est de 60 ans.

La liste d'attente est constituée de 9 personnes (5 femmes et 4 hommes). Parmi ces personnes, 5 sont actuellement accueillies dans un établissement SAOE, dont 4 sur le pôle Gard.

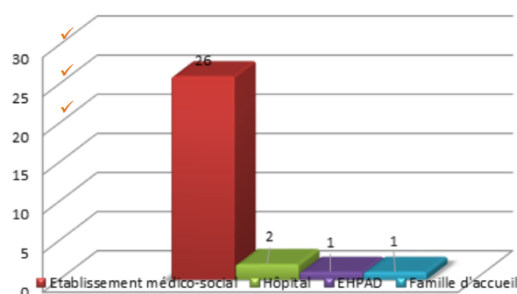
Pyramide des âges des résidents



Provenance géographique des personnes



Provenance des résidents



Activité en 2022

Nbre de places	30
Activité Théorique (A)	10950
Activité Prévisionnelle (B) = A * Tx occupation	10710
Activité Réalisée (C)	10792
Ecart (C-A)	-158
Ecart (C-B)	82
Taux d'occupation réalisé	99%

Faits marquants en 2022

Concernant l'accompagnement éducatif

L'année 2022 se poursuit avec toujours des adaptations liées à la crise sanitaire mais sur le FAM, salariés et résidents essaient d'avoir une vie "comme avant".

- ▶ Poursuite des activités du quotidien en prenant en compte le rythme de chacun (fatigabilité dû au vieillissement), réflexion autour d'activités occupationnelles pour que le résident s'occupe seul (jeux d'encastrement, puzzle, canevas, coloriage, film...)
- ▶ Travail sur des outils plus spécifiques pour répondre aux besoins des résidents : panneau de service, structuration, supports visuels, communication, ajustement de la réunion de parole pour les résidents
- ▶ Les 5 villas ont pu proposer des transferts soit à tous les résidents ou à un petit groupe
- ▶ Accès aux sports et à la culture

- ▶ Remise en route du Comité des fêtes dynamisant la vie sur le FAM
- ▶ Reprise du COPIL “évaluations fonctionnelles”
- ▶ Séjours adaptés sur les vacances d’été et d’hiver
- ▶ Séjours accueils temporaires

Les salariés ont travaillé sur de nouveaux plannings qui ont été mis en place en octobre 2022 avec toujours un roulement sur 5 semaines mais 3 professionnels sur les temps de repas pour proposer aux résidents des repas en dualité sur le foyer ou à l’extérieur.

Concernant le projet de soin

- ▶ Persistance de la COVID 19 : les efforts ont été maintenus pour garantir une maîtrise des cas de contaminations, déploiement de la vaccination contre la COVID 19 pour une grande majorité des résidents et salariés volontaires, dépistage précoce, port du masque pour l’ensemble des salariés et visiteurs, présentation d’un Pass vaccinal valide est de rigueur pour tous les intervenants auprès des résidents.
- ▶ Poursuite des actions Humanitude, avec maintien de la formation
- ▶ Mise en œuvre du tri des déchets
- ▶ Mutualisation effective de l’équipe soin avec le FAM de la Pradelle
- ▶ Dépistage du cancer du sein en partenariat avec le Centre d’imagerie de La Calmette
- ▶ Carence sur les postes IDE en 2022

Participation des personnes accueillies

- ▶ Remise en route du Comité des fêtes
- ▶ Etat de suivi des Projets d’accompagnements personnalisés (PAP) dans l’année Depuis le mois de mai 2022, les PAP sont rédigés avec une nouvelle trame travaillée par l’équipe de cadre. Les PAP des 30 résidents ont été planifiés sur l’année en lien avec les programmations des évaluations fonctionnelles.

Travail avec les familles

- ▶ Les réunions de familles : deux réunions avec les familles se sont déroulées en 2022 au cours desquelles les parents/tuteurs étaient présents et ont pu exprimer leurs attentes et leurs questionnements. La Direction a profité de ces rencontres pour exposer les projets en cours et à venir, présenter le nouveau conseil d’administration et présenter le nouveau Directeur Général de SAOE.
- ▶ Le CVS : 3 CVS ont été organisés durant l’année 2022.

Les Actions d’amélioration engagées pour 2023

- ▶ Diminution du recours à l’intérim (arrêt des remplacements systématiques) ;
- ▶ Constitution d’un « pool » de remplacement ;
- ▶ Mise en œuvre et suivi de TDB / Identification et maîtriser les coûts ;
- ▶ Repérage, accompagnement et suivi des situations spécifiques ;
- ▶ Déclaration auprès de l’ARS des situations complexes ;
- ▶ Suivi et traitement des Evénements Indésirables ;
- ▶ Rapprochement des 2 FAM, soutien entre pairs ;
- ▶ Engagement d’action de formation visant à réduire les AT (PRAP2S) et portant sur les spécificités des TSA ;

Perspectives 2023 :

- ▶ Redémarrer les activités régulières (loisir créatif, petit journal, multisports, balade en nature, les marchés, atelier bien-être)
- ▶ Écrire des projets de villa en lien avec les APP Humanitude
- ▶ Réactualiser le projet d’établissement ;

- ▶ Aménagement intérieur et extérieur sur les villas
- ▶ Préparer la démarche d'évaluation ;
- ▶ Déployer l'équipe soin mutualisée entre les 2 FAM ;
- ▶ Favoriser un parcours sans rupture ;
- ▶ Renforcer la participation des usagers ;
- ▶ Décliner le projet de soin
- ▶ Développer les investissements

Projets à venir en attente d'accord des autorités de tarification

- ▶ Demande d'Extension non importante de 10 places ;
- ▶ Projet d'Unités Résidentielles ;

SAVS PRADELLE

Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) de La Pradelle est ouvert depuis 2005. Il est implanté dans le village de St Jean-du-Gard, les bureaux sont installés au 26 rue Pellet de la Lozère.

Le SAVS a pour vocation le maintien et le développement de l'insertion sociale des personnes adultes handicapées par un accompagnement, une aide humaine, dans la réalisation de l'ensemble des activités induites par les échanges sociaux. Les prestations du service sont là où se trouve la personne : à domicile, sur ses lieux d'activité, en institution, sur le lieu d'accueil. La prise en charge et l'accompagnement sont réalisés par une équipe professionnelle multidisciplinaire.

- ▶ Capacité autorisée : 10
- ▶ Capacité installée : 11
- ▶ Capacité financée : 10
- ▶ Population : 11

Personnes accompagnées

Le service s'adresse à des personnes qui ont une orientation notifiée par la CDAPH : ESAT avec un Suivi social. Le SAVS suit une population souffrant d'autisme ou troubles apparentés, de troubles psychiques accompagnés pour certain(e)s de troubles associés et déficiences.

Le SAVS accompagne 11 personnes :

- ▶ 9 hommes et 2 femmes de 27 ans à 67 ans, célibataires et vivant sur Saint Jean du Gard
- ▶ Tous sont locataires sauf une personne propriétaire
- ▶ 1 personne est à la retraite, les 10 autres travaillent à l'ESAT de La Pradelle.
- ▶ Sur les 10 personnes, 3 travaillent à temps partiel en raison d'une fatigabilité due à l'âge.
- ▶ 3 personnes n'ont aucune mesure de protection. Pour les 8 autres :
 - 6 mesures de curatelle renforcée
 - 2 mesures de tutelle

Il n'y a eu aucun départ ni arrivée en 2022.

Activité 2022

Nbre de places	10
Activité Théorique (A)	3650
Activité Prévisionnelle (B) = A*T _x occupation	3650
Activité Réalisée (C)	3938
Ecart (C-A)	288
Ecart (C-B)	288
Taux d'occupation réalisé	108%

Evènements marquants de l'année 2022 au SAVS

- ▶ Le départ du Responsable de service qui a été remplacé par la Responsable de service du FAM,
- ▶ Le départ à la retraite de l'un des professionnels,
- ▶ L'assouplissement des mesures sanitaires qui a permis le retour des activités organisées par le SAVS ou l'association de l'une des personnes accompagnées.
- ▶ Formations réalisées en 2022 : analyse des bonnes pratiques professionnelles
- ▶ Dialogue social et participation

Travail avec les familles en 2022

Plusieurs rencontres avec les familles ont eu lieu en 2022 : à l'issue des projets personnalisés, l'équipe, la responsable de service et la psychologue se rencontrent afin d'en discuter ; à la demande des familles, selon le besoin de chacun et afin de les associer aux différents projets du SAVS.

Participation des personnes accueillies

- ▶ Rencontres : espace groupal thérapeutique, en présence de l'ensemble des personnes suivies, des éducateurs, du responsable de service et de la psychologue.
- ▶ Réunion d'équipe
- ▶ Analyse des pratiques professionnelles :
- ▶ CVS : Les élections du CVS ont eu lieu au début de l'été 2022
- ▶ L'une des personnes accueillies a créé une association appelée « les fêtes en cœur », durant cette année 2022, elle a organisé plusieurs événements qui ont fait participer les résidents, les habitants de la commune. Les commerçants et la mairie de Saumane ont été partenaires de ces événements.

Perspectives 2023

Au regard de l'évolution du public, le SAVS va s'engager dans des actions visant à dynamiser sa file active et accueillir des personnes externes qui travaillent en ESAT ou non. Le repérage des besoins sur le territoire nous laisse à penser que le SAVS La Pradelle pourra s'inscrire dans la co-construction de réponses adaptées à des personnes vivant dans leur domicile et pour lesquelles il soutiendra et accompagnera le projet de vie global.

- ▶ L'accès et le maintien des droits ;
- ▶ L'orientation vers les dispositifs dits de « droit commun » et la mobilisation des solutions de compensation selon les besoins individuels ;
- ▶ L'insertion professionnelle, en coordination avec les services et partenaires dédiés (ESAT, CAP Emploi) ;
- ▶ L'accès aux soins et l'accompagnement à la santé : prévention, information, hygiène, suivis réguliers et spécialisés, soins paramédicaux, ...
- ▶ L'accès et le maintien en logement autonome : recherches, ouvertures des compteurs, ameublement, aménagement du cadre de vie ;

- ▶ La gestion de la vie quotidienne : alimentation, entretien du logement et des effets personnels, gestion du budget, vêture, activités diverses, transports et mobilité, ...
- ▶ L'ouverture sociale : accès à la culture, aux loisirs, aux activités occupationnelles et socialisantes, soutien à l'exercice de la citoyenneté ;
- ▶ Le soutien dans la vie personnelle : vie affective, et intime, sexualité, soutien à la parentalité ;
- ▶ Le maintien des liens familiaux et amicaux en inscrivant la personne dans un tissu relationnel de proximité ;

ESAT LA PRADELLE

L'autorisation de création a été donnée le 27 mars 1987 par la Préfecture de Région sur le site de Saumane. Semi Internat avec une capacité d'accueil de 37 places spécifiques avec « Autisme »

Financement

3 sources de financement :

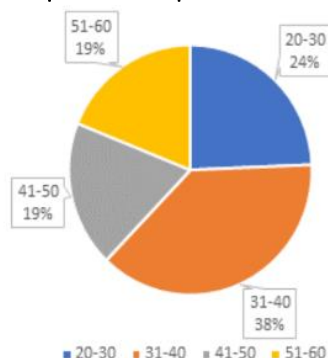
- ▶ Le Budget principal d'Action Sociale (BPAS) est alloué par l'ARS avec un financement ONDAM.
- ▶ Les ressources issues du chiffre d'affaires : un Budget Annexe de l'Activité de production et de Commercialisation (BPAC) qui assure non seulement la rémunération des travailleurs handicapés mais également les charges d'exploitations en lien avec la production
- ▶ L'aide au poste (GRTM versée par l'Etat)

Personnes accompagnées

Jusqu'au 2 décembre 2022, l'ESAT La Pradelle accompagne au quotidien 35 personnes.

Les hommes représentent 60% des effectifs, ce qui correspond à la répartition par sexe de la population en situation de handicap au niveau national

Nombre de personnes par tranches d'âge



Hommes : 22
Femmes : 13

Parmi les personnes accompagnées, deux sur cinq présentent de façon certaine un TSA. Pour les autres, les données diagnostiques sont parfois confuses puisqu'on relève, à partir des données disponibles dans les dossiers médicaux, des éléments tels que Psychose infantile et autisme. De fait, la symptomatologie est très proche avec de surcroît des comorbidités psychiatriques associées. Le fait que la majorité des personnes ne présente pas de TSA ne remet cependant pas fondamentalement en cause le principe de leur accompagnement par la structure : les types de déficiences et de troubles du comportement qu'elles présentent, par des traits qui se rapprochent de ce qui est observé chez des personnes avec TSA, peuvent justifier le recours aux modalités ou méthodes d'accompagnement habituellement mises en œuvre auprès des personnes avec TSA. L'agrément de l'ESAT de la Pradelle précise en effet que la

structure est spécialisée dans l'accompagnement des personnes présentant des troubles du spectre autistique++

Participation des personnes accueillies

Jusqu'en janvier 2022, le CVS de l'ESAT était regroupé avec les CVS du FH la PRADELLE et du SAVS. Depuis janvier 2022, l'ESAT La Pradelle a son propre CVS, celui-ci s'est réuni 1 fois dans l'année. L'actualité du Pôle et les mouvements, notamment, de l'équipe d'encadrement ont ralenti l'organisation des CVS qui a repris normalement dès janvier 2023.

Travail avec les familles

- ▶ Plusieurs réunions générales avec les familles au cours de 2022, dont une en présence du Directeur Générale de SAOE, et la Directrice de Pôle, nouvellement arrivés.
- ▶ Une rencontre familles ESAT / FH
- ▶ Des rencontres famille individuelles ont été réalisées, autour des PPA et des futures réorientations.

Activité 2022 BAPS

Nbre de places	37
Activité Théorique (A)	8325
Activité Prévisionnelle (B) = A*T _x occupation	8325
Activité Réalisée (C)	6609
Ecart (C-A)	-1716
Ecart (C-B)	-1716
Taux d'occupation réalisé	79%

Durant l'année 2022, les 2 places vacantes conjuguées à la diminution progressive de l'activité professionnelle pour certains et des arrêts maladie apportent des explications sur le taux d'occupation. Par ailleurs, il est à noter que nous comptabilisons environ 10 ETP ne fréquentant que partiellement l'ESAT.

Actions d'amélioration et perspectives 2023

- ▶ Réactualiser le projet d'établissement ;
- ▶ Renforcer la participation des usagers ;
- ▶ Réhabiliter et rénover les lieux d'accueil ;
- ▶ Proposer une offre de travail adaptée et diversifiée ;
- ▶ Remobiliser les acquis et les compétences des Travailleurs ;
- ▶ Engager la démarche d'évaluation visant à construire l'offre d'activités professionnelles correspondantes ;
- ▶ Apporter des réponses opérationnelles et concrètes aux problématiques liées au vieillissement ;
- ▶ Prendre en compte les situations dites complexes et accompagner les travailleurs qui souhaitent réduire ou arrêter de travailler ;
- ▶ Déployer les temps de travail aménagés / modulés (en contre partie de la structuration de l'accueil de jour sur le FH) ;
- ▶ Assurer le maintien et la mise en conformité des droits ;
- ▶ Former et renforcer les compétences des professionnels aux TSA ;

Activité 2022 BAPC

	DEPENSES	PRODUITS
GROUPE I	217 266 €	0
GROUPE II	529 837 €	632 090 €
GROUPE III	75 658 €	7 412 €
TOTAL	82 2761 €	63 9502 €
RESULTAT		• 183 259 €

Actions d'amélioration et perspectives 2023

- ▶ Le projet d'étude et de déploiement d'un pôle alimentaire et d'une cuisine centrale pour couvrir les besoins internes à SAOE, projet soutenu par l'ARS à travers l'attribution d'un FAT ESAT porté par le Mas Tempié et mutualisé avec La Pradelle ;
- ▶ Le déploiement de nouvelles activités adaptées au public accueilli ;
- ▶ Le rapprochement des activités commerciales complémentaires entre les 2 ESAT ;
- ▶ L'arrêt de l'élevage de cochons, trop contraignant et demandant des compétences techniques fines et une présence en continu ;
- ▶ Le déploiement de Poules Pondeuses ;
- ▶ Le projet de rénovation des deux boutiques du Gard, sur le site de l'Auberge, à Saumane et celui du Mas Tempié à Vauvert ;
- ▶ Le déploiement d'un point de vente Sésame (si Terroir Cévennes souhaite rompre le partenariat) ;

Les ESAT du Gard disposent actuellement de 75 places réparties en deux autorisations. L'objectif est de réunir les 2 ESAT pour fluidifier le partenariat et la complémentarité des activités commerciales.

FH PRADELLE

L'autorisation de création a été donnée le 23 juin 1987 par le Conseil Général du Gard pour 24 places. Le 20 février 1997, une extension de 7 places est autorisée par le Conseil Général du Gard. Le 27 octobre 2004, une autorisation d'extension de l'établissement est autorisée par le Conseil Général avec la création de 20 places. Sur les 51 places autorisées, 20 seront ouvertes sur Vauvert et 6 seront délocalisées de SAUMANE vers Vauvert. Le 02 Mars 2018 l'arrêté 2018-DAP-8 concrétise la séparation du site Cévennes du site Camargue.

Le Foyer d'Hébergement est déployé autour de trois types d'habitat répartis sur deux communes :

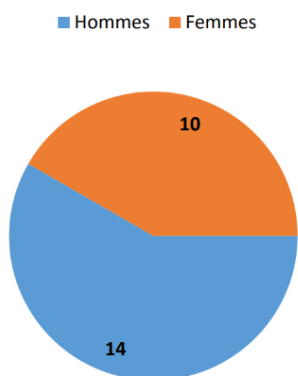
- ▶ Le FH La Tourette à SAUMANE composé de deux unités contiguës : Clédette (5 personnes) et Peyrelune (5 personnes),
- ▶ Le FH Le Rhode à SAINT-JEAN-DU-GARD (7 personnes),
- ▶ Les Appartements à SAINT-JEAN-DU-GARD situés 135 Grande Rue (8 personnes).

Financement

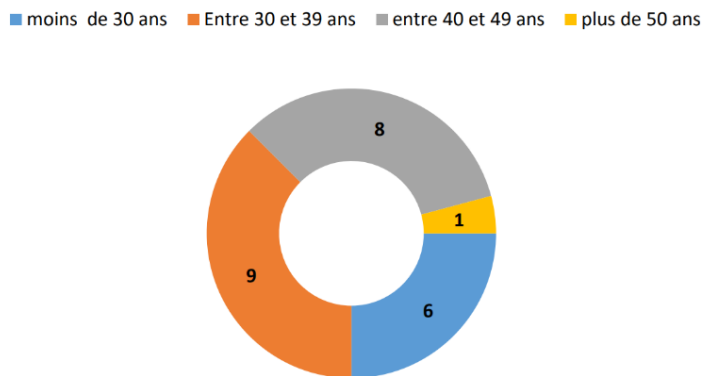
Le financement est assuré par un des modèles de la tarification, en l'espèce le Prix de journée ; la masse facturable et par voie de conséquence le PJ est arrêté par le Conseil Général du Gard.

Personnes accompagnées

Répartition Hommes- Femmes au 31-12-2022

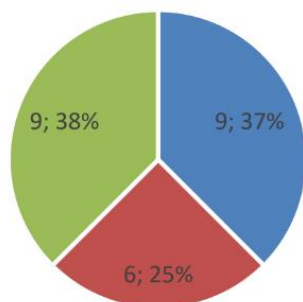


Répartition par âges au 31-12-2022



La population admise au FH La Pradelle est représentée par 42% de femmes et 58% d'hommes. La moyenne d'âge est de 39,6 ans.

Typologie des handicaps :



■ Troubles du spectre de l'autisme ■ Maladie psychique ■ Déficience intellectuelle

Départements d'origine	Gard	Bas Rhin	Hérault	Ardèche
Nombre	18	1	5	1

Activité 2022

Nbre de places	25
Activité Théorique (A)	9125
Activité Prévisionnelle (B) = A*T _x occupation	8760
Activité Réalisée (C)	8731
Ecart (C-A)	-394
Ecart (C-B)	-29
Taux d'occupation réalisé	96%

- Capacité autorisée et financée : 25
- Capacité installée : 23

Une résidente a quitté le FH fin 2022, ce départ fut compensé début janvier 2023 par l'arrivée d'un nouveau résident.

Participation des personnes accueillies

- ▶ Participation et implication de chacun dans la vie du foyer (se responsabiliser dans la vie du foyer, en participant aux tâches notamment)
- ▶ L'accompagnement soutient également le « prendre soin » : de soi en prenant soin de son corps, de son chez soi en le respectant et l'embellissant ; et de l'autre, en étant à l'écoute, attentionné et respectueux.
- ▶ Des espaces de parole hebdomadaires viennent réguler chaque petite communauté et garantissent la continuité et la pertinence des projets et permettent qu'à tous les niveaux les décisions et projets soutenus le soient de façon cohérente et obtiennent l'adhésion d'un maximum d'intervenants.
- ▶ Les outils de communication et de transmission mis en place : le CVS où deux représentants résidents siègent, la réunion de parole à laquelle assistent les résidents et l'équipe pluridisciplinaire, un média fait avec et pour les résidents : « *Le petit Monde* », journal de La Pradelle sort 4 numéros par an.

Travail avec les familles

- ▶ Les réunions de familles : deux réunions avec les familles se sont déroulées en 2022. Ces rencontres ont été l'occasion d'échanger librement avec les parents/tuteurs. La Direction a profité de ces rencontres pour exposer les projets en cours et à venir, présenter le nouveau conseil d'administration et présenter le nouveau Directeur Général de SAOE.
- ▶ Le CVS : 2 CVS ont été organisés durant l'année 2022.
- ▶ Pour assurer un accueil serein et de qualité, il est impératif qu'un lien de confiance s'instaure entre l'institution et les parents. La famille occupe une place centrale dans l'accompagnement de la personne. Lors de la mise en place ou de la révision des projets personnalisés les familles sont associées et leurs demandes sont prise en compte.

Éléments de diagnostic 2022

- ▶ L'évolution de la population accueillie nécessite de déployer du temps d'accueil de jour pour s'adapter aux situations et répondre aux besoins spécifiques (13 personnes travaillent à temps partiel)
- ▶ Mobilisation 4 ETP supplémentaires non financés (Intérim / CDD)
- ▶ Ouverture de certains foyers en continu (Tourette) ;
- ▶ Prise en charge de 2 situations complexes (Accompagnement de proximité) ;
- ▶ Mobilisation 2 ETP supplémentaires non financés (Intérim / CDD) ;
- ▶ CDD + Recours à l'intérim important (340 545,50€)
- ▶ Difficultés à recruter du personnel
- ▶ Prise en charge de renforcée / situations complexes
- ▶ Arrêts du travail importants + +
- ▶ Augmentation du nombre de journées d'accueil (incidence WE)
- ▶ Remplacement congés sans solde (46 362 €)

Actions d'amélioration et perspectives 2023 :

- ▶ Accompagnement des situations complexes
- ▶ Structuration de l'accueil de jour pour les temps non travaillés
- ▶ Mise en conformité et ouvertures des droits des résidents ;
- ▶ Réaménagement de planning de travail / Déploiement de surveillants de nuit
- ▶ Evolution de l'offre de services
- ▶ Rénovation des locaux
- ▶ A titre expérimental, en accord avec nos autorités de tarification et dans la perspective de répondre aux besoins des résidents : organisation à partir de mai 2023 d'un accueil de type foyer de vie sur une unité du Foyer d'Hébergement

FAM PRADELLE

Le renouvellement de l'autorisation accordée au Foyer d'Accueil Médicalisé « La Pradelle » par arrêté conjoint ARS/CD 30 du 30 mai 2017 fait suite aux résultats de l'évaluation externe de 2016.

Financement

Le Foyer d'Accueil Médicalisé est placé sous double compétence tarifaire :

- ▶ La CPAM via l'ARS qui attribue un forfait soins
- ▶ Le Conseil Départemental du Gard qui fixe un prix de journée résultant de la détermination de la masse facturable globale (178.04 €).

Personnes accompagnées

Le FAM de la Pradelle accueille au titre de l'article D344-5-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) spécifique aux FAM, un public dont l'autonomie est restreinte dans les gestes de la vie quotidienne, dans la communication et la relation aux autres. L'avancée en âge du public accueilli, conjugué aux difficultés d'accès aux soins, majore les troubles de nombreux résidents nécessitant pour certains un accompagnement individuel afin d'assurer la sécurité des personnes et du petit collectif.

Majoritairement, les personnes accueillies se trouvent dans la tranche d'âge 40-60 ans (75 %). Ceci se comprend puisque l'ancienneté moyenne au sein de la structure est de 25 ans. 9 résidents sont d'ailleurs présents depuis plus de 30 ans.

- ▶ 17% des résidents ont entre 31 et 40 ans ;
- ▶ 58% des résidents ont entre 41 et 50 ans ;
- ▶ 13% des résidents ont plus de 51 ans ;

Typologie de handicap :

La typologie des 24 résidents du FAM se répartie comme suit :

- Troubles du Spectre Autistique : 12,
- Troubles du développement intellectuel : 6,
- Troubles de forme psychotique : 6.

Origine géographique des résidents :

- 20 résidents ont leur famille domiciliée dans le Gard mais plutôt en bordure Est du département,

- 4 résidents relèvent d'autres départements : 1 Bouches-du-Rhône, 1 Hautes-Pyrénées, 2 Hérault.

Les résidents du FAM de la Pradelle sont tous sous tutelles :

Mesures	Tutelle
Nombre	24
Mandataires familiaux	12
Mandataires associatifs	9
Mandataire prive	3

Participation des personnes accueillies

- ▶ Le groupe de parole : C'est un espace d'expression organisé chaque semaine sur chaque foyer durant lequel se réunissent pendant une heure les résidents, accompagnants, la psychologue, le responsable de service. Ce temps d'échange est animé par la psychologue.
- ▶ Le CVS : L'élection d'un nouveau CVS a eu lieu en 2022. Il a permis aux représentants des personnes accueillies de faire part des souhaits de chacun (activités sportives, lieux de transfert, prestations hôtelières...).

Travail avec les familles :

- ▶ Les réunions de familles : deux réunions avec les familles se sont déroulées en 2022. Ces rencontres ont été l'occasion d'échanger librement. La Direction a profité de ces rencontres pour exposer les projets en cours et à venir, présenter le nouveau conseil d'administration et présenter le nouveau Directeur Général de SAOE.
- ▶ Le CVS : 2 CVS ont été organisés durant l'année 2022.
- ▶ Pour assurer un accueil serein et de qualité, il est impératif qu'un lien de confiance s'instaure entre l'institution et les parents. Lors de la mise en place ou de la révision des projets personnalisés les familles sont associées et leurs demandes sont prises en compte. Le lien avec les familles reste l'un des axes principaux du projet d'établissement.

Evènements marquants de l'année 2022

- ▶ L'arrivée de la Directrice de Pôle en mai 2022 venant installer l'articulation en pôle des établissements pour adultes du Gard.
- ▶ Le déploiement de l'équipe soins Pradelle / Bois des Leins. Il s'agit de la première action de mutualisation des différents sites SAOE du pôle Gard.
- ▶ Le remplacement de la responsable de service en septembre,
- ▶ L'arrivée de la psychologue début septembre, elle a pu mettre en place et reprendre les projets en cours.

Activité 2022

Nbre de places	24
Activité Théorique (A)	8760
Activité Prévisionnelle (B) = A*T _x occupation	8760
Activité Réalisée (C)	8605
Ecart (C-A)	-155
Ecart (C-B)	-155
Taux d'occupation réalisé	98%

Capacité autorisée et financée : 24

Capacité installée : 24

Actions d'amélioration engagées :

- ▶ Conditions d'accueil des salariés, fidélisation, process d'intégration ;
- ▶ Diminution du recours à l'intérim, constitution d'un « pool » de remplacement ;
- ▶ Recrutement de personnel sur le territoire, actions de formation via nos partenaires et/ou en interne ;
- ▶ Mise en œuvre et suivi de TDB ;
- ▶ Repérage, accompagnement et suivi des situations complexes ;
- ▶ Suivi et traitement des Evénements Indésirables ;
- ▶ Rapprochement des 2 FAM, soutien entre pairs ;

Perspectives 2023 :

- ▶ Réactualiser le projet d'établissement ;
- ▶ Engager la démarche d'évaluation ;
- ▶ Déployer l'équipe soin mutualisée entre les 2 FAM ;
- ▶ Dynamiser le plateau technique ;
- ▶ Renforcer l'inscription du FAM dans son environnement ;
- ▶ Favoriser un parcours sans rupture ;
- ▶ Renforcer la participation des usagers ;
- ▶ Développer une approche pédagogique éducative ;
- ▶ Décliner le projet de soin ;
- ▶ Réhabiliter et rénover les lieux d'accueil ;

FH PETITE CAMARGUE

Depuis l'arrêté de renouvellement d'autorisation n°2018-DAP-8 du 2 Mars 2018, le Foyer d'Hébergement Petite Camargue est identifié comme un établissement à part entière.

Personnes accompagnées

Le Foyer d'hébergement Petite Camargue accueille :

- ▶ 23 hommes
- ▶ 3 femmes

La population accueillie se décline de la manière suivante :

- ▶ 10 personnes ont moins de 30 ans
- ▶ 10 personnes ont entre 30 et 39 ans
- ▶ 3 personnes ont entre 40 et 49 ans
- ▶ 3 personnes ont plus de 49 ans

3 admissions et 2 départs en 2022.

Participation des personnes accueillies

- ▶ Depuis janvier 2021, Le Foyer d'Hébergement et le SAVS ont un CVS commun, au regard de l'actualité du Pôle et de l'instabilité de l'équipe de Direction, celui-ci ne s'est réuni 1 seule fois sur l'année 2022, après l'arrivée de la Directrice de Pôle en septembre.

- ▶ Dans le cadre des projets en cours, nous avons déployé en octobre 2022 une formation « Accompagnement des représentants des usagers du CVS » visant à soutenir l'expression des besoins et des demandes des résidents

Travail avec les familles

- ▶ Les réunions de familles : une réunion avec les familles se sont déroulées en 2022. Cette rencontre a été l'occasion d'échanger librement. La Direction a profité de ces rencontres pour exposer les projets en cours et à venir, présenter le nouveau conseil d'administration et présenter le nouveau Directeur Général de SAOE.
- ▶ Pour assurer un accueil serein et de qualité, il est impératif qu'un lien de confiance s'instaure entre l'institution et les parents. Lors de la mise en place ou de la révision des projets personnalisés les familles sont associées et leurs demandes sont prise en compte. Le lien avec les familles reste l'un des axes principaux du projet d'établissement.
- ▶ Aussi souvent que nécessaire, des entretiens peuvent être organisés avec l'équipe pluridisciplinaire, le psychologue du service ou un représentant de la direction. A noter existence d'une charte "relations familles/institution", coconstruite avec le CVS.

Activité

Nbre de places	26
Activité Théorique (A)	9490
Activité Prévisionnelle (B) = A * Tx occupation	9490
Activité Réalisée (C)	8656
Ecart (C-A)	-834
Ecart (C-B)	-834
Taux d'occupation réalisé	91%

- Capacité autorisée et financée : 26 places
- Capacité installée : 26 places

Evènements marquants de l'année 2022

- ▶ Intérim de Direction de janvier à mai, arrivée de la Directrice de Pôle en juin 2022
- ▶ Vacance du poste de psychologue du 1^{er} janvier au 6 novembre 2022.
- ▶ Alertes COVID en début d'année

Et dans le même temps, le Foyer d'Hébergement est confronté à un double mouvement :

- ▶ Vieillesse et fatigabilité des anciens travailleurs d'ESAT, qui se traduit par l'accompagnement de deux travailleurs de l'ESAT à temps partiel, de trois démissionnaires, donc des situations complexes et la nécessité de proposer une prise en charge en journée, bien au-delà des missions du Foyer d'Hébergement, d'où notamment les deux CDD longs sur l'année dans l'attente d'hypothétiques places en EANM.
- ▶ Besoins et attentes différents des nouveaux travailleurs admis à l'ESAT, et de leurs familles.

Eléments notables

Dans l'attente d'un foyer de vie dans le Gard, nous abordons la phase de transition en travaillant sur un projet d'accueil de jour regroupé sur une même unité. Pour cela une étude effectuée par un architecte a été finalisée en début d'année et un plan d'investissement ambitieux a été présenté pour aménager la Villa Tempo.

Actions d'amélioration :

- ▶ Accompagnement des situations complexes
- ▶ Prise en compte des besoins spécifiques ;
- ▶ Développement d'action de prévention de la santé ;
- ▶ Structuration de l'accueil de jour pour les temps non travaillés ;
- ▶ Mise en conformité et ouvertures des droits des résidents (RAPT / PAG) ;
- ▶ Réaménagement de planning de travail / Déploiement de surveillants de nuit ;
- ▶ Evolution de l'offre de services ;
- ▶ Rénovation des locaux ;

ESAT MAS TEMPIE

Financement

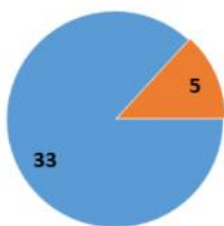
L'ESAT a 3 sources de financement :

- ▶ • Le Budget principal d'Action Sociale (BPAS) est alloué par l'ARS avec un financement ONDAM. Selon les procédures comptables réglementaires, ce budget prend en compte les charges salariales des personnels ainsi que les charges et investissements liées au fonctionnement de l'établissement.
- ▶ • Les ressources issues du chiffre d'affaires : un Budget Annexe de l'Activité de production et de Commercialisation (BPAC) qui assure non seulement la rémunération des travailleurs handicapés mais également les charges d'exploitations en lien avec la production (achats de matières premières, charges d'infrastructures ou d'investissement liées à la production).
- ▶ • L'aide au poste (GRTH versée par l'Etat)

Personnes accompagnées

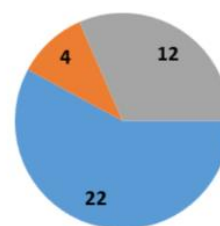
ESAT Le Mas Tempié GENRE
31-12-2022

■ Hommes ■ Femmes



ESAT Typologie des handicaps
31-12-2022

■ Troubles du spectre de l'autisme ■ Maladie Psychique
■ Déficience intellectuelle



ESAT le Mas Tempié Répartition par âges au 31-12-2022

■ moins de 30 ans ■ Entre 30 et 39 ans ■ entre 40 et 49 ans ■ plus de 50 ans



- ▶ 38 personnes sont accueillies à l'ESAT le Mas Tempié au 31 décembre 2022.
- ▶ Parmi ces personnes 58% présentent des TSA en tant que handicap principal.

- ▶ Parmi les personnes diagnostiquées porteuses de troubles du spectre de l'autisme, 70 % d'entre elles ont également des troubles du développement intellectuel associés.
- ▶ 3 départs et 6 admissions en 2022.

Participation des personnes accueillies

Jusqu'en janvier 2020, le CVS de l'ESAT était regroupé avec les CVS du FH Petite Camargue et SAVS Petite Camargue. Cette organisation était en place depuis de nombreuses années dans le cadre de « l'héritage » du projet originel des établissements de La Pradelle.

Depuis janvier 2022, l'ESAT Le Mas Tempié a son propre CVS, pour l'année 2022, celui-ci s'est réuni 1 fois en raison notamment des mouvements de l'équipe de Direction.

Travail avec les familles

- ▶ Une réunion générale avec les familles a eu lieu le en juin, une vingtaine de familles étaient présentes. Ce temps de rencontre a permis de présenter le Directeur Générale de SAOE, et la Directrice de Pôle, nouvellement arrivés.
- ▶ Des instances de dialogue internes doivent être déployées durant l'année 2023.
- ▶ Des rencontres famille individuelles sont réalisées afin de travailler autour des PPA et des futures réorientations. Ces rencontres ont eu lieu en présence de la psychologue, du responsable de service de l'ESAT et du moniteur référent d'atelier.
- ▶ Durant l'année 2022, les Projets Personnalisés d'Accompagnement des ouvriers ont été révisés pour les ouvriers de l'ESAT. La programmation 2023 est d'ores et déjà engagée.

Activité de l'établissement

Nbre de places	10
Activité Théorique (A)	3650
Activité Prévisionnelle (B) = A * Tx occupation	3650
Activité Réalisée (C)	3030
Ecart (C-A)	-620
Ecart (C-B)	-620
Taux d'occupation réalisé	83%

- Capacité autorisée et financée : 38
- Capacité installée : 38

Actions d'amélioration et perspectives 2023 (BPAS) :

- ▶ Réactualiser le projet d'établissement
- ▶ Renforcer la participation des usagers
- ▶ Réhabiliter et rénover les lieux d'accueil
- ▶ Proposer une offre de travail adaptée et diversifiée
- ▶ Remobiliser les acquis et les compétences des Travailleurs
- ▶ Engager la démarche d'évaluation visant à construire l'offre d'activités professionnelles correspondantes
- ▶ Apporter des réponses opérationnelles et concrètes aux problématiques liées au vieillissement
- ▶ Prendre en compte les situations dites complexes et accompagner les travailleurs qui souhaitent réduire ou arrêter de travailler ;
- ▶ Déployer les temps de travail aménagés / modulés (en contre partie de la structuration de l'accueil de jour sur le FH)

- ▶ Assurer le maintien et la mise en conformité des droits
- ▶ Former et renforcer les compétences des professionnels aux TSA

Les résultats de l'activité économique (BAPC)

	DEPENSES	PRODUITS
GROUPE I	268 109 €	0
GROUPE II	587 454 €	927 018 €
GROUPE III	88 928 €	9 773 €
TOTAL	944 491 €	936 791 €
RESULTAT		- 7 700 €

Actions d'amélioration et perspectives 2023 (BAPC) :

- ▶ Le projet d'étude et de déploiement d'un pôle alimentaire et d'une cuisine centrale pour couvrir les besoins internes à SAOE, projet soutenu par l'ARS à travers l'attribution d'un FAT ESAT porté mutualisé avec l'ESAT La Pradelle ;
- ▶ Le déploiement de nouvelles activités adaptées au public accueillis ;
- ▶ Le rapprochement des activités commerciales complémentaires entre les 2 ESAT ;
- ▶ Le projet de rénovation des deux boutiques du Gard, sur le site du Mas Tempié à Vauvert et de l'Auberge à Saumane ;
- ▶ Le déploiement de l'activité de conditionnement Smurfit sur les 2 ESAT ;
- ▶ Le rapprochement commercial avec l'ESAT Pierre Laporte ;
- ▶ L'action QVT soutenue par l'ARS visant à améliorer la qualité de vie au travail ;

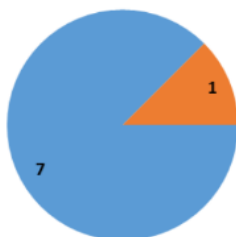
SAVS PETITE CAMARGUE

Le SAVS Petite Camargue accompagne 8 personnes sur une capacité de 10 places.

Personnes accompagnées

SAVS Petite Camargue Répartition Hommes- Femmes
au 31-12-2022

■ Hommes ■ Femmes



SAVS Petite Camargue Typologie des handicaps
au 31-12-2022

■ Troubles du spectre de l'Autisme ■ Maladie psychique ■ Déficience intellectuelle



Répartition par âge

■ Entre 30 et 39 ans ■ entre 40 et 49 ans ■ plus de 50 ans



Handicap principal		Handicap associé
Troubles du Spectre de l'Autisme	2	
Déficience intellectuelle	2	
Maladie Psychique	4	1

En 2022, 3 admissions, 2 départs, 1 décès.

Participation des personnes accueillies

Depuis janvier 2021, Le Foyer d'Hébergement et le SAVS ont un CVS commun, au regard de l'actualité du Pôle et de l'instabilité de l'équipe de Direction, celui-ci ne s'est réuni 1 seule fois sur l'année 2022, après l'arrivée de la Directrice de Pôle en septembre. Dans le cadre des projets en cours, nous avons déployé en octobre 2022 une formation « Accompagnement des représentants des usagers du CVS » visant à soutenir l'expression des besoins et des demandes des résidents.

Travail avec les familles

- ▶ Une réunion avec les familles s'est déroulée en 2022 avec les parents/tuteurs. La Direction a profité de cette rencontre pour exposer les projets en cours et à venir, présenter le nouveau conseil d'administration et présenter le nouveau Directeur Général de SAOE.
- ▶ Pour assurer un accueil serein et de qualité, il est impératif qu'un lien de confiance s'instaure entre l'institution et les parents. La famille occupe une place centrale dans l'accompagnement de la personne et dans le projet d'établissement, notamment lors de la mise en place ou de la révision des projets personnalisés.

Evènements marquants de l'année 2022

- ▶ Poursuite du travail d'accompagnement au sein du dispositif "DALVA", Dispositif d'Accompagnement au Logement et la Vie Autonome, avec l'équipe éducative des
- ▶ Appartement (FH Petite Camargue).
- ▶ L'organisation DALVA sera questionnée pour l'année 2023 en distinguant la missions SAVS de celle du Foyer d'Hébergement.

Activité

Nbre de places	10
Activité Théorique (A)	3650
Activité Prévisionnelle (B) = A * Tx occupation	3650
Activité Réalisée (C)	3030
Ecart (C-A)	-620
Ecart (C-B)	-620
Taux d'occupation réalisé	83%

Capacité autorisée : 10 places

Au regard de l'évolution du public, le SAVS va s'engager dans des actions visant à dynamiser sa file active et accueillir des personnes externes qui travaillent en ESAT ou non. Le repérage des besoins sur le

territoire nous laisse à penser que le SAVS Petite Camargue pourra s'inscrire dans la co-construction de réponses adaptées à des personnes vivant dans leur domicile et pour lesquelles il soutiendra et accompagnera le projet de vie global.

Perspectives 2023 :

- ▶ L'accès et le maintien des droits ;
- ▶ L'orientation vers les dispositifs dits de « droit commun » et la mobilisation des solutions de compensation selon les besoins individuels ;
- ▶ L'insertion professionnelle, en coordination avec les services et partenaires dédiés (ESAT, CAP Emploi) ;
- ▶ L'accès aux soins et l'accompagnement à la santé : prévention, information, hygiène, suivis réguliers et spécialisés, soins paramédicaux, ...
- ▶ L'accès et le maintien en logement autonome : recherches, ouvertures des compteurs, ameublement, aménagement du cadre de vie ;
- ▶ La gestion de la vie quotidienne : alimentation, entretien du logement et des effets personnels, gestion du budget, vêtue, activités diverses, transports et mobilité, ...
- ▶ L'ouverture sociale : accès à la culture, aux loisirs, aux activités occupationnelles et socialisantes, soutien à l'exercice de la citoyenneté ;
- ▶ Le soutien dans la vie personnelle : vie affective, et intime, sexualité, soutien à la parentalité ;
- ▶ Le maintien des liens familiaux et amicaux en inscrivant la personne dans un tissu relationnel de proximité ;

Pôle Hérault - Gard

6 établissements :

- ▶ FAM Coteaux de Sésame – 42 places
- ▶ SESSAD Ombrelle– 51 places
- ▶ UEM Petit Moulin– 7 places
- ▶ Maison de Manon – 8 places
- ▶ Oustal de Manon – 8 places
- ▶ Mas Sauvagine– 23 places

FAM LES COTEAUX DE SESAME

Le Foyer d'Accueil Médicalisé les Coteaux de Sésame a été autorisé par arrêté conjoint (Conseil Général et Préfet) en date du 9 mars 2010. Il a ouvert le 2 avril 2012. L'établissement fonctionne en internat, 365 jours par an et est agréé pour une capacité de 42 places :

- ▶ 39 places d'accueil permanent (lieu de vie permanent)
- ▶ 3 places d'accueil temporaire (séjours de durée et/ou fréquence variables selon programmation)

Cette modification d'accrément a fait l'objet d'un arrêté conjoint en date du 30 juin 2016.

Financement

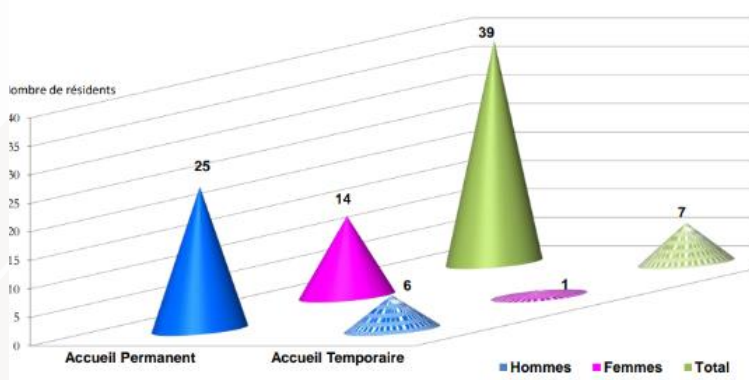
L'établissement est cofinancé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Conseil Départemental, la « double tarification » s'articule de la façon suivante :

- ▶ Par la Sécurité sociale (assurance maladie) pour l'ensemble des dépenses afférentes aux soins, aux personnels médicaux et paramédicaux ;
- ▶ Par le département pour la partie « hébergement », « animation ».

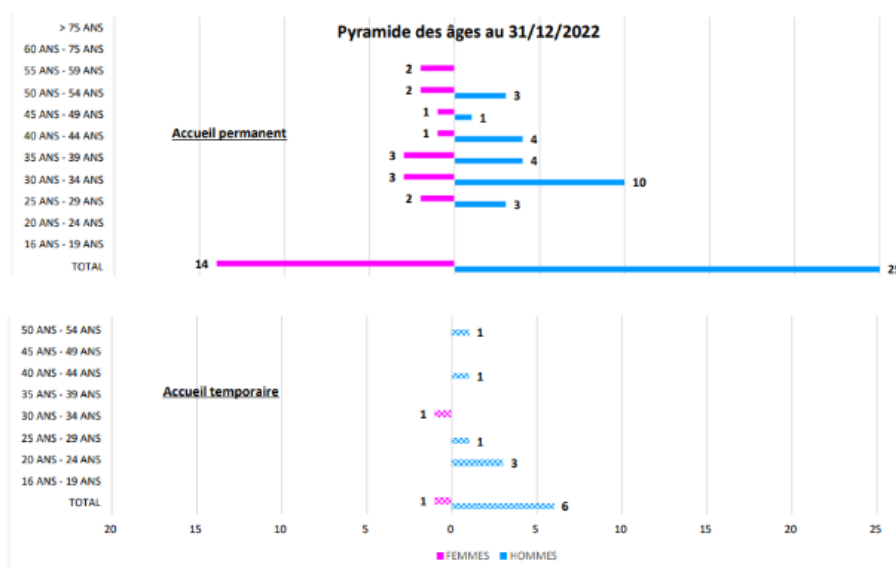
Personnes accompagnées

Le FAM a pour mission l'accueil de personnes adultes porteuses d'un Trouble du Spectre de l'Autisme, hommes et femmes à partir de l'âge de 20 ans. Les parcours de vie et de soins antérieurs sont divers. Pour la majeure partie des personnes accueillies, le trouble de la communication est massif et le langage verbal est peu utilisé ou pas dans une visée de communication. Les Instituts Médico-Éducatifs, les familles, les FAM généralistes et le CHU de Montpellier constituent les principales origines dans le parcours des adultes accueillis au FAM.

Répartition hommes/femmes



Pyramide des âges



- Nombre de départ(s) : 1 départ faisant suite à un décès fin 2022
- Nombre d'admission(s) : 1 admission qui sera à déclarer sur 2023

Participation des personnes accueillies

- ▶ En 2022, 2 CVS se sont tenus.
- ▶ Un travail est engagé pour permettre aux résidents de faire remonter leurs besoins et envies sur différents sujets (activités, repas ou encore séjours vacances).
- ▶ Une formation sur les CVS et autres formes de participation a été mise en place. Pour favoriser la participation et la compréhension des résidents une version FALC est au travail pour soutenir l'appropriation de ces outils et l'exercice des droits des résidents accueillis, entre autres à travers le vote.

Travail avec les familles

- ▶ L'année 2022 a été marquée par les 10 ans de l'établissement, une fête s'est déroulée le 25 juin 2022. Les familles ont été très impliquées avec les professionnels pour la préparation de la journée.
- ▶ L'établissement a pu convier les parents et/ou les représentants légaux à des réunions d'information sur différents thèmes (recrutement, projets et nouveaux partenariats pour les activités des résidents, évolutions organisationnelles, etc.).
- ▶ Un travail de fond sur les Projets d'Accompagnement Individualisé (PAI) a été engagé, favorisant une implication plus efficiente des parents et représentants légaux.

Evènements marquants de l'année 2022

- ▶ L'année 2022 est à considérer comme une année de transition, avec l'arrivée fin 2021 d'une direction-adjointe et d'une nouvelle responsable de service éducatif. L'équipe de direction a été considérablement modifiée, également sur le poste de cadre de santé (1 départ / 1 arrivée / 1 départ) et au niveau de la Direction du Pôle (départ fin 2022). Le Directeur Général, en collaboration avec la directrice-adjointe, a effectué l'intérim de direction le temps du recrutement du futur Directeur de Pôle.
- ▶ Au niveau global des résidences, le changement de planning soutenu par la nécessité de généraliser le système d'auto-remplacement sur les « repos supplémentaires » a été opéré

début 2022. L'auto-remplacement est une stratégie initiée pour limiter le nombre de remplacements en contexte stabilisé.

- ▶ Par ailleurs, la gestion de la paie a été réintégrée partiellement, par le biais des secrétaires de direction et relais RH. Celles-ci ont été sensibilisées et accompagnées pour faciliter cette transition à compter du 2^e semestre 2022.
- ▶ En l'absence de médecin psychiatre, un CDD de psychologue a été recruté pour un an (mai 2022-mai 2023).

Activité 2022

Nbre de places	42
Activité Théorique (A)	15330
Activité Prévisionnelle (B) = A*T _x occupation	13253
Activité Réalisée (C)	13163
Ecart (C-A)	-2167
Ecart (C-B)	-90
Taux d'occupation réalisé	86%

Activité : 86% de taux d'occupation, relativement bas en lien avec plusieurs facteurs :

- ▶ -clusters COVID
- ▶ -certaines situations accompagnées dans le contexte de l'accueil temporaire sont particulièrement complexes et qu'il arrive que des séjours soient annulés à la demande des familles ,

Une évolution du public

Dans le cadre de sa mission, l'administrateur provisoire a fait le constat d'une évolution péjorative du public accueilli au sein du FAM, certains résidents accueillis présentant une double orientation FAM/MAS. Son analyse l'a conduit à proposer via le plan stratégique de l'offre de service adopté par le conseil d'administration en septembre 2022, la création de 14 places de MAS au sein de SAOE, afin d'apporter une prise en charge adaptée au handicap de ces usagers.

Cette prise en charge complexe conduit à l'augmentation des évènements indésirables graves et des accidents du travail.

Elle a des impacts importants sur les moyens en personnels à mobiliser pour une prise en charge de qualité, respectant l'usager et minimisant les risques psycho-sociaux auxquels sont soumis les salariés de l'établissement. Elle explique une part importante du déficit constaté sur le groupe 2 des dépenses.

Perspectives 2023 :

- ▶ Retour à l'équilibre budgétaire avec la diminution drastique du recours à l'intérim et le recrutement des lignes vacantes en CDI avec une montée en compétences des équipes en matière d'accompagnement des personnes TSA.
- ▶ le FAM s'est engagé dans un travail sur l'absentéisme (en lien avec la médecine du travail), une fidélisation et gain en qualité grâce aux formations.
- ▶ Aménagements d'espaces d'hypostimulation via perfectionnement des salles de répit existantes (utilisation des fonds dédiés, CNR 2022)
- ▶ Finalisation de la salle dédiée Snoezelen.
Tous ces aménagements devraient participer à l'amélioration de la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies et donc entraîner une baisse des troubles du comportement.
- ▶ Au 2 avril 8 postes sur les 9 vacants (en février 2023) ont été pourvus.

L'établissement accueille des adolescents, entre 12 et 20 ans, filles et garçons, présentant des troubles du spectre de l'autisme. Les jeunes usagers peuvent être accueillis à partir de 10 ans sur le SAJA

Au 31 décembre 2022, la file active des adolescents bénéficiant d'accueils au sein de l'IME s'élève à 43 personnes :

- ▶ 13 jeunes sont inscrits aux effectifs de la Maison Pierre Borrelly.
- ▶ 19 jeunes sont inscrits aux effectifs du Mas de la Sauvagine.
- ▶ 11 sont accueillis au SAJA (5 jeunes sont accueillis de manière complémentaire au SAJA et au Mas de la Sauvagine)

La moyenne d'âge est établie à 17,44 ans sur 2022.

Concernant l'ancienneté de l'accueil au sein de l'établissement, la moyenne est de 4,2 ans

La majorité des jeunes sont accueillis dans d'autres établissements médico-sociaux élaborant ainsi une prise en charge complémentaire avec les prestations proposées par notre établissement. Pour 12 jeunes, il n'existe pas d'autre accueil médico-social ou prise en charge que celui proposé par les services de l'IME

Au total, 5 jeunes ont quitté l'établissement en 2022, 5 jeunes accompagnés en commun par la Sauvagine et le SAJA, 4 admissions au cours de l'année 2022. La Maison Pierre Borrelly n'a pas de candidatures en attente. La problématique du recrutement des jeunes s'est accentuée cette année. En sollicitant les différents partenaires (IME, MDPH, PCPE), 3 jeunes ont pu être admis à Fons-sur-Lussan. La question de la pertinence de l'offre, telle qu'elle est constituée aujourd'hui, se pose

Participation des personnes accueillies

- ▶ En 2020, un appel à candidature a été lancé auprès des familles pour constituer un nouveau CVS. Seule une candidature a été reçue, ne permettant pas de constituer un CVS.
- ▶ Les adolescents accueillis ont des difficultés massives à communiquer et à exprimer leurs besoins. Les jeunes qui en ont la capacité sont sollicités autour de la préparation de leur projet. Une version en FALC leur est donnée et commentée lors de la remise du projet.
- ▶ Les moments partagés entre les parents et les professionnels renforcent la construction de du lien autour de l'accompagnement des jeunes. La confiance établie entre les équipes de l'IME et les parents favorise un travail en partenariat, au plus près des besoins des adolescents.

Travail avec les familles

- ▶ Une fête de fin d'année a été organisée fin juin à la Sauvagine. Elle marque pour tous la fin de l'année scolaire et permet de créer du lien entre les parents, mais aussi d'approfondir les liens avec l'équipe.
- ▶ Les parents sont rencontrés systématiquement lors du projet annuel de l'adolescents. Régulièrement, selon les situations, des rencontres ou entretiens téléphoniques sont proposés aux parents qui en ont besoin.
- ▶ La Maison Pierre Borrelly a fêté ses 15 ans d'ouverture cette année. Une centaine de personnes ont répondu à l'invitation, permettant de réunir anciens jeunes, partenaires et professionnels.

Evènements marquant en 2022

Cette année, l'assouplissement des mesures autour du COVID a permis de proposer plusieurs transferts aux jeunes accueillis

Activité 2022

Nbre de places	23
Activité Théorique (A)	6004
Activité Prévisionnelle (B) = A*T _x occupation	5103
Activité Réalisée (C)	4486
Ecart (C-A)	-1518
Ecart (C-B)	-617
Taux d'occupation réalisé	75%

Activité : SAJA : 91% MPB: 79 % MDS : 94%

Plusieurs phénomènes viennent expliquer cette faible activité :

- ▶ Les jeunes adultes de plus de 18 ans représentent la majorité des usagers. Ils sont 13 au total à avoir effectués des stages, dans des structures adultes. Deux jeunes débutent des accueils temporaires dans le secteur adulte, sans que la prise en charge dans l'établissement pivot soit stoppée. Il est donc également poursuivi dans notre établissement.
- ▶ Les absences pour maladie ou hospitalisation (psychiatrie) ont été plus importantes cette année.
- ▶ -Il est de plus en plus fréquent que les familles préfèrent garder leur enfant à domicile, pour des raisons diverses : économiques (les trajets sont faits par les parents les week-ends et séjours), familiales (contexte social complexe ou souhait d'avoir l'enfant à la maison).

Evolutions et perspectives 2023 :

L'adéquation des besoins du territoire et des évolutions des attentes parentales avec l'offre de service de l'IME est à questionner en profondeur, en lien avec les partenaires.

Le changement de prestataire extérieur (au 31/12/23) va générer des économies et permettre une meilleure qualité d'intervention sur les gros et petits travaux.

MAISON DE MANON

Création le 11 janvier 1995

Capacité de 8 places

Financement

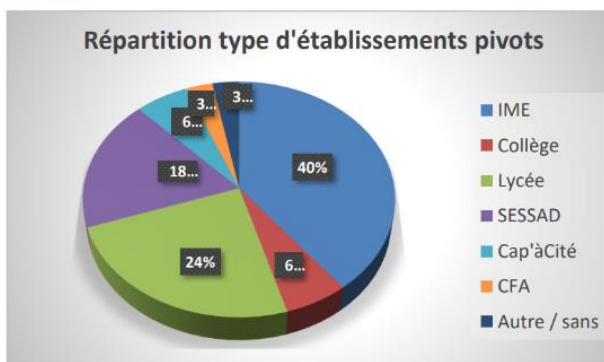
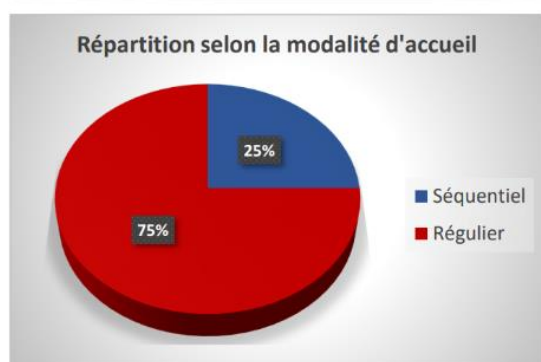
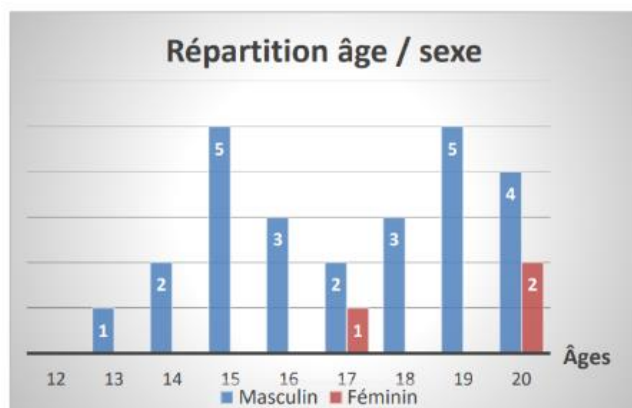
Le financement provient exclusivement de la Caisse d'Assurance Maladie via la régulation de l'Agence Régionale de Santé Occitanie. Celui-ci se fait sous forme de dotation globale

Enfants accompagnés en 2022

Cette année 28 adolescents au total ont été accueillis sur la Maison de Manon.

La moyenne d'âge se situe aux alentours des 16 ans. La catégorie d'âge la plus fortement représentée est celle des 20 ans, avec 6 jeunes de cet âge-là sur 2022, ce qui sous-entend des départs groupés sur cette année, et ce sur les trois collectifs distincts. Ce qui sous-entend un fort taux de départ pour l'année suivante. Un rajeunissement du public accueilli est cependant amorcé avec les admissions projetées sur 2023, puisqu'elles concernent davantage de jeunes adolescents (12-13 ans). Ce roulement illustre bien le fonctionnement même de l'établissement : force est de constater que la plupart des adolescents accueillis arrivent jeunes sur le service et ne repartent pas (ou très rarement) avant leurs 20 ans. De ce

fait, des places se libèrent par « vague » engendrant des arrivées et départs très concentrés. La population masculine reste très largement représentée, avec 25 garçons accueillis contre 3 filles sur tout 2022. Les six adolescents de 20 ans, ayant donc atteint la limite d'âge sur 2022 et sortis du dispositif cette année, étaient 4 hommes et 2 femmes. Ce qui projette sur le début d'année 2023 l'accueil d'une seule fille.



Conformément au projet de service Accueil Adolescents Sésame, la Maison de Manon dispose de deux modalités d'accueil spécifiques :

- Accueil dit « régulier » : soirées + weekends + séjours
- Accueil dit « séquentiel » : weekends + séjours

Les départs anticipés sont rares ce qui implique des mouvements réguliers mais avec des périodes d'attente relativement longues. Les admissions de ces dernières années ont fait suite à des fins de prise en charge mais aussi à des places vacantes qui étaient restées inoccupées.

- Nombre de candidature adressée en 2022 : 6
- Nombre de notifications MDPH reçu en 2022 non suivi d'une candidature : 5
- Liste d'attente fin 2022 : 10

Participation des personnes accueillies

Il était prévu que le CVS soit remis en place en 2022, ce projet est reporté à l'année 2023.

Evènements marquants de l'année 2022

Le directeur de Pôle a quitté son poste fin octobre 2022.

Activité 2022

Nbre de places	8
Activité Théorique (A)	3160
Activité Prévisionnelle (B) = A*T _x occupation	3160
Activité Réalisée (C)	2990
Ecart (C-A)	-170
Ecart (C-B)	-170
Taux d'occupation réalisé	95%

L'activité s'est intensifiée sur l'année 2022 grâce aux admissions prévues dès le premier semestre. En ce sens, le travail de réseau et le lien constant avec nos partenaires restent essentiels dans notre démarche d'anticipation des mouvements d'entrées et sorties du dispositif.

Evolutions et perspectives 2023

La maison de Manon est un établissement ancien qui va nécessiter des travaux pour assurer un accueil de qualité aux résidents

L'OUSTAL DE SESAME

30 octobre 2017 : Renouvellement d'autorisation et différenciation du site La Pradelle
8 places autorisées

Financement

Le financement provient exclusivement de la Caisse d'Assurance Maladie via la régulation de l'Agence Régionale de Santé Occitanie. Celui-ci se fait sous forme de dotation globale.

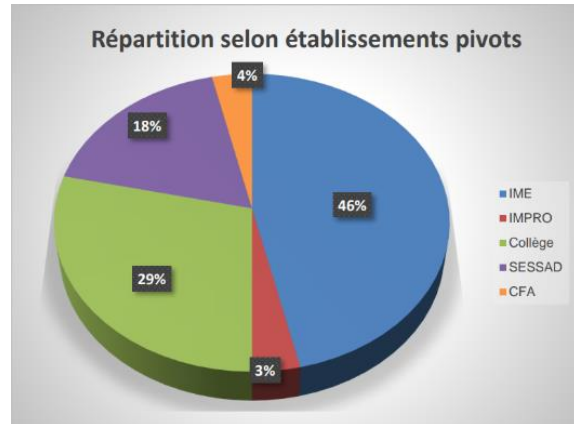
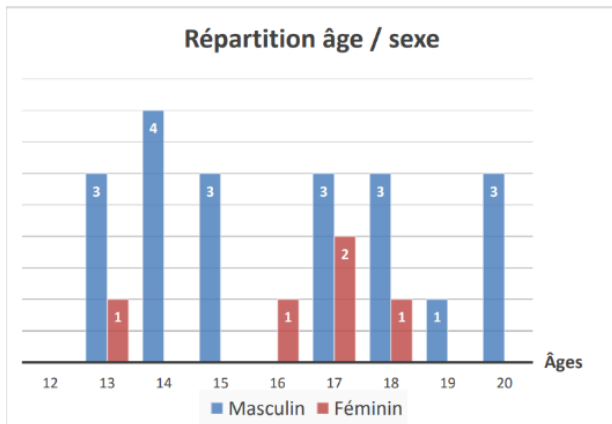
Enfants accompagnés

En 2022, 25 adolescents au total ont été accueillis sur l'Oustal de Sésame. La moyenne d'âge se situe proche des 16 ans. Il s'agit d'une moyenne d'âge plutôt haute étant donné que l'admission sur l'Oustal de Sésame est ouverte à partir de 12 ans. Sur 2022, le groupe de jeunes accueillis était donc encore majoritairement dans la phase de « grande adolescence » / jeunes adultes malgré l'arrivée de sept adolescents de 13 à 15 ans et une à 17 ans sur cette année. La tranche d'âge représentée sur 2022 s'étend ainsi de 13 ans (4 jeunes) à 20 ans (3 jeunes). La catégorie d'âge la plus fortement représentée est celle des 17 ans, avec 5 jeunes de cet âge-là sur 2022.

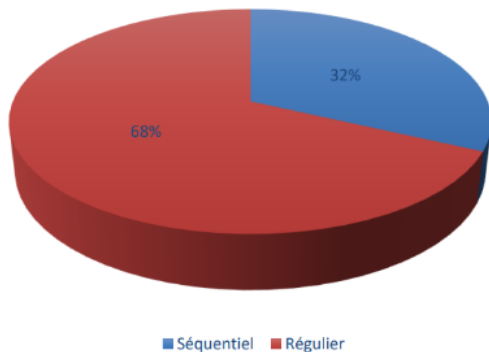
La population masculine reste très largement représentée, avec 20 garçons accueillis contre 7 filles sur l'ensemble de l'année 2022. Cette tendance reste une constante liée non pas aux spécificités sociodémographiques mais propre à la prévalence des TSA, sensiblement majoritaire chez les individus de sexe masculin.

Conformément au projet de service « Accueil Adolescents Sésame », l'Oustal de Sésame dispose de deux modalités d'accueil spécifiques :

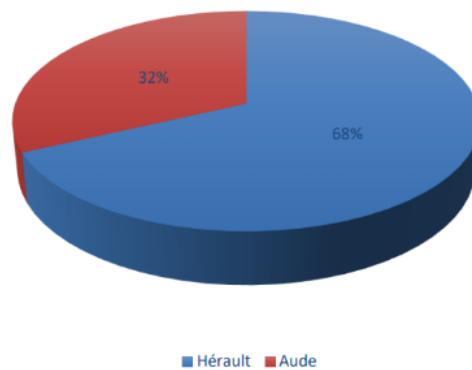
- Accueil dit « régulier » : soirées + weekends + séjours
- Accueil dit « séquentiel » : weekends + séjours



Répartition selon la modalité d'accueil



Départements de résidence



5 adolescents sont sortis au cours de l'année 2022, du fait de leur 20^{ème} anniversaire (20 ans étant la limite d'âge de prise en charge sur le dispositif Accueil Adolescents Sésame). 19 adolescents sont considérés en « maintien ». 7 admissions ont été prononcées en 2022 (printemps et été)

Nombre de candidature adressée en 2022 : 4

Nombre de notifications MDPH reçu en 2022 non suivi d'une candidature : 5

Liste d'attente fin 2022: 3

Participation des personnes accueillies

Il était prévu que le CVS soit remis en place en 2022, ce projet est reporté à l'année 2023.

Travail avec les familles

Les rencontres familles habituellement organisées 2 à 3 fois dans l'année n'ont pu avoir lieu en 2022 du fait des restrictions de rassemblements. Une rencontre à laquelle l'ensemble des familles sera convié sera programmé en 2023 ; ces dernières années, la crise sanitaire a engendré d'une certaine manière un lien plus distendu contraire à l'esprit de cohérence et de transversalité porté par le dispositif AAS.

Activité

Nbre de places	8
Activité Théorique (A)	2176
Activité Prévisionnelle (B) = A*T _x occupation	2176
Activité Réalisée (C)	2081
Ecart (C-A)	-95
Ecart (C-B)	-95
Taux d'occupation réalisé	96%

Evolutions et perspectives 2023 :

Une évolution du projet de service est en cours avec des propositions de répit^s supplémentaires correspondants aux besoins des adolescents et de leurs familles.

A noter comme l'ensemble du pôle enfant l'Oustal de sésame mènera son évaluation dans le courant de cette année 2023.

SESSAD L'OMBRELLE

Depuis l'extension de place obtenue en octobre 2021, l'établissement dispose de 51 places (SESSAD + IDEA).

Financement

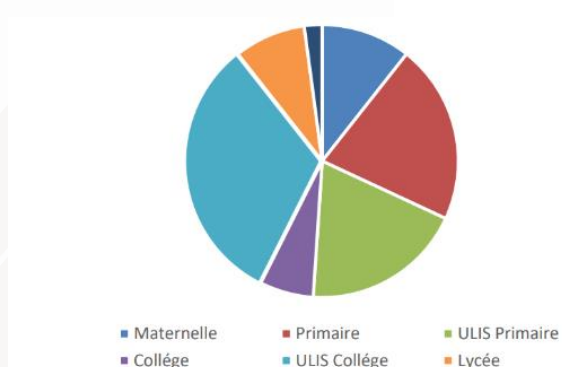
Le financement provient exclusivement de l'Agence Régionale de Santé Occitanie. Celui-ci se fait sous forme de dotation global

Enfants accompagnés par le SESSAD

Se situant au carrefour de deux années scolaires, ce rapport d'activité sur l'exercice d'une année civile prend donc en compte au 31/12/2022 : les enfants sortis durant l'année et les admissions d'enfants sur les antennes de Mauguio et Juvignac. Pour rappel l'antenne de Juvignac a un agrément de 25 places et l'antenne de Mauguio, 15 places.

Au total 48 enfants/ados ont été suivis sur l'année 2022 pour 40 places. La tranche d'âge des enfants/adolescents accompagnés se situe entre 4 ans et 18 ans avec une majorité d'enfants se situant dans la tranche d'âge 11/14ans. La répartition filles / garçons illustre toujours une prévalence masculine constante il est noté 5 filles pour 43 garçons.

Caractéristiques de la scolarisation des enfants suivis par le SESSAD en septembre 2022



Admissions et départs durant l'année 2022 sur les antennes Juvignac et Mauguio

Au total 6 admissions en 2022 pour des enfants/ados âgés de 4 à 16 ans

Un adolescent a été admis en IME après 3 ans d'attente. 2 enfants sont sortis du dispositif SESSAD en accord avec la famille et l'équipe du SESSAD. 10 enfants sont en attente d'une place en IME

Enfants accueillis sur l'antenne IDEA

En 2022, 17 enfants au total ont été accompagnés avec 5 départs en cours d'année. L'antenne IDEA dispose de 11 places, la file active en prévoit 12. 5 admissions ont été prononcées en 2022 sur le SESSAD IDEA. Pour rappel, l'admission au SESSAD doit se faire au plus tard aux 30 mois de l'enfant. En 2022, la moyenne d'âge des enfants admis au cours de l'année était de 28,2 mois.

5 garçons et 0 fille admis, ce qui est assez représentatif des statistiques habituelles. La moyenne d'âge de 28.2 mois est la moyenne la plus haute depuis l'ouverture du service. 7 enfants ont quitté l'antenne IDEA sur l'année 2022. A noter que trois de ces enfants bénéficient d'un accueil scolaire à temps plein. Un enfant a été admis au sur l'antenne de Juvignac et 3 autres sont en attente de places en SESSAD. Ces sept départs augmentent la moyenne d'âge de sortie du SESSAD à 48 mois (âge maximum), soit une moyenne plus forte que l'année précédente.

Candidatures– Liste d'attente au 31 décembre 2022 pour les 3 antennes Juvignac, Mauguio, IDEA

Soit 76 candidatures pour le SESSAD (antenne de Mauguio et Juvignac) en 2022 pour 36 candidatures en 2021 soit le double de candidature par rapport à l'année précédente. On note aussi de plus en plus de double notification IME/SESSAD

Liste d'attente au 31 décembre 2022

Liste d'attente effective pour les 2 antennes sur l'année 2022 (dossier de candidature complet) : 37 candidatures

Ces 37 candidatures se rajoutent à la liste d'attente qui est maintenant de l'ordre de 172 enfants/ados en attente d'une place en SESSAD

9 enfants/ados attendent une place en IME

Participation des personnes accueillies

- ▶ L'enjeu sur l'année 2022 était de pouvoir remettre en place un Conseil de la vie Sociale en effet avec la refondation globale de l'association et la réorganisation des différents pôles une réflexion a été menée en concertation avec les familles.
- ▶ Nous poursuivons les entretiens familles qui ont lieu sur 2 temps forts de l'année autour de la mise en place du Projet Individualisé d'Accompagnement et son évaluation à 6 mois.
- ▶ Ces 2 temps sont essentiels dans la collaboration et l'alliance entre les professionnels et les familles. Les usagers quand ils le peuvent sont bien évidemment associés.
- ▶ Au courant de l'année nous avons adressé aux familles différents questionnaires afin de recueillir leurs souhaits en matière de besoin, d'accompagnement et développer ainsi l'offre de service. Ainsi des groupes fratries ont été mis en place et un groupe Barkley en direction des familles d'enfants avec un diagnostic de TDAH sera mis en place début 2023.

Travail avec les familles

- ▶ Des consultations psychologiques et pédopsychiatriques avec les parents sont régulièrement proposées si ceux-ci ne les sollicitent pas spontanément, et peuvent prendre différemment formats.
- ▶ Pour l'année 2023, est prévu la mise en place d'un groupe d'éducation thérapeutique pour les parents d'enfants ayant un TDAH associé, en nous inspirant du programme Barkley, afin de répondre à la forte association TSA/TDAH dans notre effectif.

- ▶ Des consultations pédopsychiatriques ponctuelles des fratries ont été effectués durant l'année 2022 et les groupes de parole pour les frères et sœurs dont les retours ont été positifs en 2021, ont été renouvelés

Évènements marquants dans l'organisation de l'établissement

Le directeur de Pôle a quitté son poste fin octobre 2022.

Activité

Nbre de places	51
Activité Théorique (A)	12800
Activité Prévisionnelle (B) = A*T _x occupation	12800
Activité Réalisée (C)	13382
Ecart (C-A)	582
Ecart (C-B)	582
Taux d'occupation réalisé	105%

Evolutions et perspectives 2023 :

- ▶ Le suivi de l'activité sur les différentes antennes est complexe au regard de la comptabilité des actes indirects.
- ▶ Le SESSAD l'OMBRELLE en plus de finaliser son projet de service en mai 2023, devra réaliser son évaluation externe.
- ▶ Ces différentes étapes devront permettre de retravailler la question des actes indirects en adéquation avec la réforme SERAFIN PH

UEMA LES P'TITS MOULIN

7 places autorisées

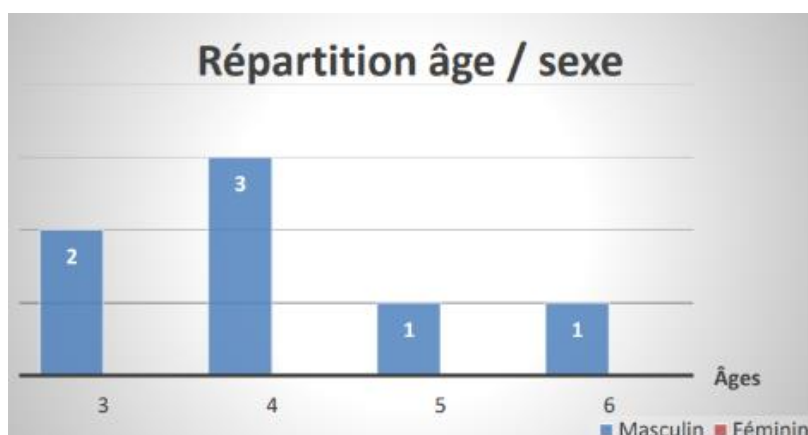
Financement

Le financement provient exclusivement de l'Agence Régionale de Santé Occitanie. Celui-ci se fait sous forme de dotation globale.

L'année 2022 marque un tournant dans l'histoire de l'UEMA. En septembre 2022 l'Unité d'Enseignement Maternelle Autisme s'installe dans le nouveau groupe scolaire Joseph d'Arbaud situé sur la commune de Carnon. Ce déménagement de l'UEMA a été travaillé pendant plus d'une année. Différentes rencontres ont eu lieu entre les différents partenaires ARS, éducation nationale, mairie de Mauguio et les familles.

Se situant au carrefour de deux années scolaires, ce rapport d'activité sur l'exercice d'une année civile prend donc en compte au 31/12/2022 : les enfants sortis durant l'année et les admissions d'enfants sur l'UEMA.

A la rentrée de septembre 2022, l'effectif en termes d'âge se répartit de la manière suivante : 2 enfants nés en 2019, 3 enfants nés en 2018 et 1 enfant né en 2017 1 enfant né en 2016,



Admissions et départs durant l'année 2022

6 candidatures ont été retenues pour seulement 2 places. Ces candidatures nous ont été adressées par les CHU de Saint-Eloi et Peyre Plantade

2 enfants sont sortis de l'UEMA en juillet 2022. 2 enfants sont rentrés en septembre 2022. Les données diagnostiques portent donc sur 9 enfants.

Une enfant est sortie avant ses 6 ans : au regard de l'évolution favorable de ses troubles et des temps d'inclusions organisés tout au long de l'année elle a pu intégrer une grande section de maternelle avec AESHI et son suivi est assuré par le SESSAD l'Ombrelle (antenne de Juvignac)

Liste d'attente au 31 Décembre 2022 : 12 candidatures ont été adressées par les familles via les médecins pédopsychiatres du CHU de Montpellier pour 2 places vacantes sur l'UEMA à la rentrée de septembre 2022.

Participation des personnes accueillies

- ▶ L'enjeu sur l'année 2022 était de pouvoir remettre en place un Conseil de la vie Social. En effet avec la refondation globale de l'association et la réorganisation des différents pôles une réflexion a été menée en concertation avec les familles. Début 2023 des élections afin d'élire les membres du CVS auront lieu. Cette forme de participation a donc été pensée au niveau d'un CVS pour le pôle « Enfants/Ados » Hérault et Gard.
- ▶ Nous travaillons aussi à la réalisation d'un questionnaire de satisfaction en direction des familles.
- ▶ Le projet de déménagement de l'UEMA a été l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises les parents afin de répondre aux questions et inquiétudes des familles.

Travail avec les familles

- ▶ Consultations pédopsychiatriques : biannuelles et à la demande des parents
- ▶ Mise en place de groupes de parole : pour les fratries à chaque vacances scolaires
- ▶ Les outils de communication
- ▶ Les rencontres parents/professionnels
- ▶ Les visites à domicile

Évènements marquants dans l'organisation de l'établissement

Le directeur de Pôle a quitté son poste fin octobre 2022.

Activité 2022

Nbre de places	7
Activité Théorique (A)	3801
Activité Prévisionnelle (B) = A*T _x occupation	3801
Activité Réalisée (C)	3923
Ecart (C-A)	122
Ecart (C-B)	122
Taux d'occupation réalisé	103%

L'activité est conforme au prévisionnel

Evolution et perspectives 2023 :

- ▶ L'année 2022 a été marquée par le déménagement sur la commune de CARNON qui a généré des changements est donc une adaptation de tous les acteurs (enfants, professionnels de SAOE et de l'éducation nationale).
- ▶ L'année 2023 est une année qui devrait être une année de stabilisation et de consolidation des partenariats.
- ▶ A noter : le démarrage de l'évaluation en septembre 2023.

Pôle Pyrénées-Orientales

3 établissements :

- ▶ EAM Les Alizés – 33 places + 3 financées en surcroit
- ▶ FH Rose des vents – 36 places
- ▶ ESAT Le Mona – 39 places

EAM LES ALIZES

L'Établissement d'Accueil Médicalisé a une autorisation pour accueillir des adultes en situation de handicap atteint du Trouble du Spectre de l'Autisme, T.S.A., ne pouvant pas travailler. Les personnes accueillies sont âgées au minimum de 19. Les résidents présentent fréquemment des pathologies associées, ou comorbidités, sur le plan somatique ou psychiatrique.

- ▶ 29 places en internat Classique, dont 10 en Unité renforcée (dont 3 en suractivité financée)
- ▶ 6 places d'accueil de jour
- ▶ 1 place d'accueil temporaire

Financement

L'Établissement d'Accueil Médicalisé dispose d'un financement particulier, à savoir :

- ▶ par l'Assurance-maladie de manière forfaitaire pour l'ensemble des dépenses afférentes aux soins, aux personnels médicaux et paramédicaux et ceux de l'unité renforcée ;
- ▶ par le Conseil départemental pour l'hébergement et l'animation pour la partie ex-F.A.M
- ▶ par le Conseil départemental sous forme de dotation globale pour la partie accueil de jour

Personnes accompagnées en 2022

L'E.A.M. est un lieu de vie, un lieu de soin et de "prendre soin". Les habitants de l'EAM sont atteints de Déficience Intellectuelle lourde et profonde, nécessitant un accompagnement dans les gestes de la vie quotidienne et un suivi de santé important.

Au 31 décembre 2022, l'Établissement d'Accueil Médicalisé accueille 34 résidents pour une capacité autorisée de 36 places dont une place d'accueil temporaire. En effet, courant décembre nous avons sorti de nos effectif un résident que nous avons accompagné jusqu'à sa mort, selon sa volonté, dans son logement.

La mise en place de la commission d'admission à raisons de 3 fois par an et l'impulsion d'une nouvelle dynamique partenariale devrait permettre de développer davantage l'accueil d'habitants de manière temporaire.

L'EAM observe un vieillissement progressif de la population accueillie au fil des années puisque nous observons peu de mouvements d'entrées et sorties. En effet, l'EAM est le lieu de vie de ses habitants tant que les moyens humains et matériels le permettent. La moyenne d'âge reste toutefois relativement jeune puisqu'elle s'élève à 37 ans avec un écart de 36 ans entre l'habitant le plus jeune et le plus âgé (20 ans et 56 ans)

Le type de genre n'a pas de différence significative avec 16 femmes pour 20 hommes. La répartition reste cependant inégale au sein des 4 unités.

Admissions et départs durant 2022 :

2 Admissions, une place était vacante en lien avec le départ d'un habitant vers l'hébergement en 2021. L'autre restait à pourvoir mais la mise en place d'une commission d'admission a permis d'aboutir à l'accueil de deux nouveaux habitants. 1 décès début décembre

Une évolution du public :

- ▶ Vieillissement des personnes accompagnées (et de leur familles) et une augmentation des comorbidités associées. Ces deux éléments conduisent à augmenter le constat quant à l'inadaptation des locaux et un besoin plus grand en termes de personnel (par exemple nous devons à présent mobiliser un professionnel de plus chaque week-end).
- ▶ La place d'accueil temporaire a été plus utilisée cette année cependant l'accueil de personne accompagnée sur cette modalité reste questionnant car les personnes, souvent issu de mesure RAPT avec de forts comportements défis, doivent intégrer une maison de vie dans laquelle les habitants sont présents de nombreuses années. Cela impact fortement les moyens à mettre en œuvre et l'étayage nécessaire auprès des personnes accompagnées.

Participation des personnes accueillies

- ▶ Mise en place d'outils pour favoriser la participation des habitants. Des techniques d'aide telles que la Communication Augmentée et Améliorée sont développées et travaillées au quotidien.
- ▶ Les Projets Personnalisés occupent une place importante dans l'accompagnement et sont construits avec l'habitant et son entourage.
- ▶ L'EAM les Alizés s'attache à proposer un accompagnement répondant au plus près aux besoins des résidents. Ainsi, il fait appel à de nombreux prestataires proposant des accompagnements thérapeutiques tels que la canithérapie, l'asinothérapie, l'art-thérapie et l'équithérapie, activités ponctuelles de type « handi-ski » ou « char à voile », sorties au restaurant, promenades en nature, ateliers poterie, promenades en calèche, sorties cinéma, ateliers conte...
- ▶ En 2022, 4 séjours ont été réalisés comprenant 2 séjours à la montagne en période hivernale et 2 séjours à la mer.

Travail avec les familles

- ▶ un comité départemental a vu le jour faisant ainsi remonter les besoins des personnes TSA et leurs familles, la représentation de l'association auprès des décideurs locaux de la MDPH, l'organisation d'évènements locaux etc.
- ▶ Parallèlement, déploiement au quotidien de la solidarité familiale et parentale : le lien avec les familles est un des axes travaillés de manière régulière et institutionnelle au travers de différentes instances telles que les cafés-débat animés par la psychologue de l'établissement, l'instance de dialogue interne organisée par l'association, l'EAM et le Comité Départemental ou encore le CVS.
- ▶ Des rencontres informelles ont également lieu avec l'équipe pluridisciplinaire sur les temps de départs/retours des habitants de façon hebdomadaires.
- ▶ Les missions principales de l'établissement à l'égard des familles sont donc de maintenir et entretenir une qualité de liens affectifs structurants, recueillir leur avis, fournir des informations claires afin qu'ils puissent, en toute indépendance, remplir leur mission de protection.

Evènements marquants de l'année 2022

- ▶ Formations réalisées en 2022
- ▶ Les dynamiques de formation restent un des axes prioritaires, ainsi nous avons pu bénéficier cette année 2022 de diverses formations permettant de développer
- ▶ les compétences des salariés mais aussi d'asseoir les savoir en mettant du sens dans les accompagnements proposés.
- ▶ Dialogue social et participation
- ▶ Sur le Pôle Aspres le dialogue social est assuré par des réunions mensuelles avec les représentants du personnel du pôle.

Activité 2022

Nbre de places	36
Activité Théorique (A)	13140
Activité Prévisionnelle (B) = A*T _x occupation	11879
Activité Réalisée (C)	11142
Ecart (C-A)	-1998
Ecart (C-B)	-737
Taux d'occupation réalisé	85%

- ▶ Le taux d'occupation de l'accueil de jour est de 82 % du fait de places vacantes qui ont été pourvues dans le courant de l'année 2022,
- ▶ Le taux d'occupation de l'unité renforcée est de 86% de part des jours d'hospitalisation et un décès survenu en fin d'année
- ▶ Le taux d'occupation de l'EAM (ex FAM) est de 100 %.

Evolutions et perspectives 2023 :

- ▶ L'objectif pour 2023 est un retour à l'équilibre budgétaire avec la diminution du recours à l'intérim et un travail minutieux sur l'organisation du temps de travail,
- ▶ L'encouragement à des gestes éco-responsable
- ▶ Un travail, en lien avec le CNR obtenu quant au diagnostic et pistes d'aménagement de l'habitat, est mené pour diminuer les troubles du comportement et comportements défis.
- ▶ Une reprise du lien avec l'office 66 pour les solliciter plus encore selon de bail qui nous uni

ESAT LE MONA

Agrément initial de 15 ans (conformément à la loi du 02 janvier 2002), par arrêté du 17 janvier 2001.
Arrêté du 03 octobre 2008 qui porte la capacité à 39 places à temps complet.
Arrêté du 31 mai 2017 portant le renouvellement de l'autorisation de l'ESAT au 04.01.2032

Financement :

- Le Budget Principal d'Action Sociale (BPAS), alloué par l'ARS. Selon les procédures comptables réglementaires, ce budget prend en compte les charges salariales des personnels ainsi que les charges et investissements liés au fonctionnement social de l'établissement. Il est soumis à l'autorité de contrôle pour approbation.
- Le Budget Annexe de Production et de Commercialisation (BAPC), qui provient des activités commerciales de l'établissement. Il repose sur les travaux et prestations de service réalisés par les personnes en situation de handicap qui travaillent dans les différents ateliers. Il sert à assurer une partie des rémunérations de personnel attaché à la production et permet de faire les investissements complémentaires nécessaires à l'amélioration des conditions de vie et de travail. La rémunération des usagers (55% du smic) apparaît sur ce budget et fait l'objet d'une aide au poste.

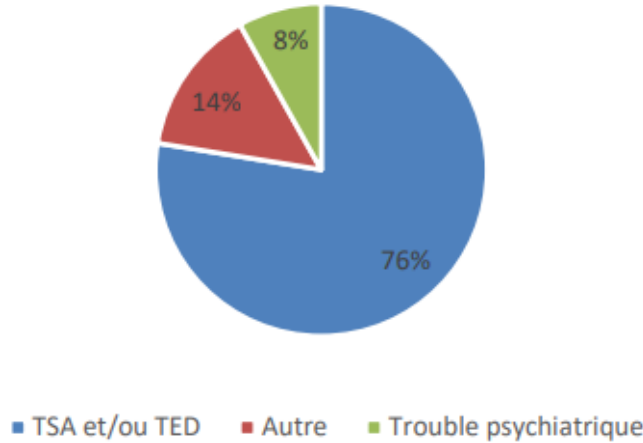
Personnes accompagnées en 2022

L'ESAT « le Mona » est autorisé pour 39 places pour une activité à temps complet.

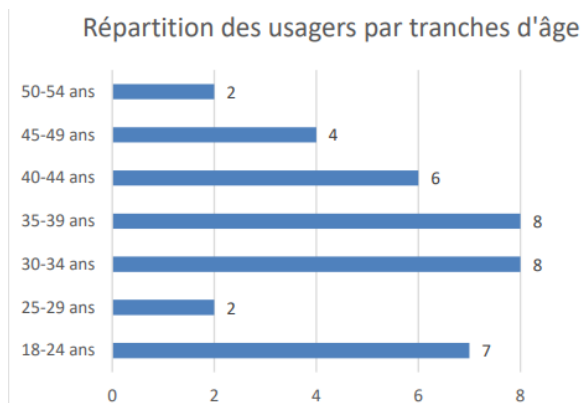
Il accueille des travailleurs handicapés qui ne peuvent avoir un emploi en milieu ordinaire, sur décision de la CDAPH, à partir de l'âge de 20 ans (moins à titre dérogatoire), et jusqu'à la fin de leur activité professionnelle. Cet accompagnement cesse de plein droit : si la personne souhaite quitter l'ESAT, si par

suite d'inadaptation au poste de travail elle obtient une orientation de la CDAPH pour aller vers un autre type établissement médicosocial ou quand elle atteint l'âge de la retraite. Les usagers présentent fréquemment des pathologies associées, ou comorbidités, sur le plan somatique ou psychiatrique.

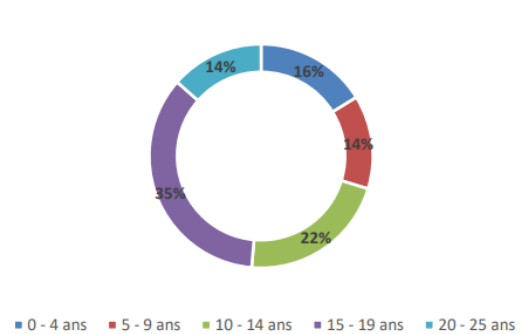
Répartition par typologie de handicap



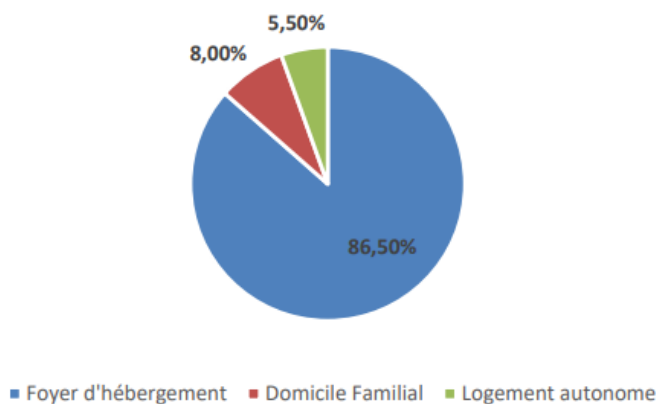
Au 31/12, nous accueillons 37 usagers, sur une fourchette d'âge de 20 à 54 ans et présentant les caractéristiques suivantes :



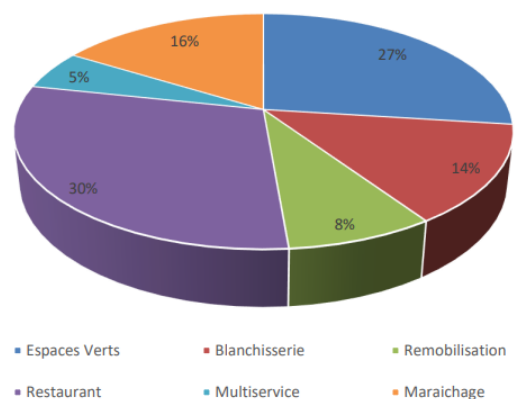
Répartition par ancienneté des usagers



Répartition des ouvriers par type de logement :



Répartition des ouvriers par atelier :



Si la moyenne d'âge des usagers de l'ESAT est d'un peu plus de 35 ans nous devons tout de même faire face à des problématiques liées à l'usure, au vieillissement, à l'appétence au travail concernant nos usagers qui sont pour 50% présents depuis plus de 15 ans au sein des ateliers sur des activités qui,

même en prenant soin d'adapter les rythmes, les missions le plus possible, restent éprouvantes physiquement. Nous savons par ailleurs aujourd'hui que les personnes avec TSA et DI sont l'objet d'une fragilité et d'un vieillissement précoce

Admissions - départs

En 2022 nous avons intégré 1 usager et eu 2 départs. Ce rythme correspond à celui des années précédentes. Les deux sorties de l'établissements correspondent à un départ en retraite et une démission qui fait suite à une longue période d'arrêt maladie. L'usager entré a intégré l'ESAT à la suite de 3 périodes de stages de 3 semaines en lien avec un IME partenaire du territoire.

En 2022, nous proposons 10 périodes de stages, ce qui représente 8 stagiaires sur 22 semaines. Trois stagiaires ont été orientés via les IME partenaires, (dont 1 sur 3 périodes distinctes), 1 autre étant orienté par un SAMSAH, 2 autres étant en famille (dispositif MISPE) et 2 autres via d'autres ESAT du territoire. Une seule période n'a pas pu aller à son terme sur demande de l'usager accueilli.

Candidatures– Liste d'attente

Au 31/12/2022 nous sommes en cours de constitution d'une liste d'attente avec pour objectif dans un premier temps de remplacer les deux personnes qui ont quitté l'établissement en 2022. Ainsi nous continueront en 2023 notre politique liée à l'accueil de stagiaire.

Une évolution du public

Les mouvements des ouvriers sur l'année 2022 est le reflet des difficultés rencontrées par l'ESAT (2 sorties pour 1 entrée). En effet, lors du diagnostic qui a permis l'élaboration du plan stratégique nous avons pu formaliser les constats suivants :

- ▶ Le manque d'attractivité des ateliers proposés pour les usagers sortant d'IMEpro par exemple
- ▶ L'éloignement géographique de l'ESAT (pas de transport en commun) et l'absence de SAVS sur le territoire
- ▶ Les ouvriers actuellement accompagnés à l'ESAT sont pour la plus grande partie vieillissant et ont des projets de vie qui tendent vers une fin de prise en charge ESAT.

Participation des personnes accueillies

- ▶ L'outil principal utilisé visant à assurer la participation des personnes accueillies est le projet personnalisé.
- ▶ Le planning annuel permet de veiller à prendre en compte la situation de chacun des usagers.
- ▶ Participation des usagers aux choix qui les concernent et à la vie de l'établissement, au travers d'une réflexion d'équipe poussée sur chaque thème qui concerne les usagers dans le cadre de sa fonction liée à l'activité à caractère professionnel. Nous encourageons l'autonomie et la participation dès que possible (choix des congés, formulation des demandes, changement éventuel d'atelier, réunion commune personnel/usager, participation dès que possible aux travaux associatifs, etc.).
- ▶ Conseil de la Vie Sociale. En 2022 nous en avons mis en place 3, dont 1 commun avec le Foyer d'Hébergement. Les CVS se tiennent en présence de la Directrice du Pôle Aspres, du Responsable de Service, des représentants des usagers, des représentants de familles, des représentants des personnels.

Travail avec les familles

- ▶ Des temps de consultation réguliers sont proposés, notamment concernant les documents de référence du projet associatif.
- ▶ Sur le pôle Aspres ont été proposés en 2022 plusieurs temps de « café débat » sur des thèmes répondant aux préoccupations des familles (Autisme et vieillissement, mandat et protection future etc.)

- ▶ Les Projets personnalisés laissent la place aux familles qui sont systématiquement invitée à entrer en contact avec la coordinatrice de l'ESAT pour aborder la situation de l'utilisateur, son parcours récent et antérieur, les difficultés traversées, les attentes de la familles, etc....Les familles sont aussi invitées (lorsque l'utilisateur le souhaite) lors de la restitution du projet personnalisé, afin de renouer une relation de confiance, lien avec les besoins de l'utilisateur et les réflexions liés à son parcours (hors ESAT, vieillissement des familles, etc.).

Evènements marquants de l'année 2022

- ▶ Actions de développement ou d'améliorations des fonctionnements, ne modifiant pas fondamentalement l'organisation initiale.
- ▶ Formations réalisées en 2022
- ▶ Dialogue social et participation via des réunions mensuelles avec les représentants du personnel du pôle

Activité 2022

Nbre de places	39
Activité Théorique (A)	9867
Activité Prévisionnelle (B) = A*T _x occupation	9024
Activité Réalisée (C)	8914
Ecart (C-A)	-953
Ecart (C-B)	-110
Taux d'occupation réalisé	90%

Taux d'activité principalement dû aux 3 places vacantes.

Evolutions et perspectives 2023 :

Afin de répondre à la fois aux exigences sociétales quant à l'évolution des ESAT et aussi, de retrouver un équilibre budgétaire tout en tenant compte du diagnostic établi, nous travaillons sur plusieurs axes de travail :

- ▶ Grace à une subvention FATESAT nous engageons en 2023 un diagnostic tourné vers la production qui va tenir compte des particularités des usagers, du territoire et des aspirations associatives. L'objectif de cet accompagnement se déroule en 4 étapes : 1er trimestre 2023 est une phase de diagnostic (publics, activités, finances), 2ème trimestre 2023 est une phase d'étude de marché et d'identification d'activité potentielle, 3ème trimestre est une phase d'étude approfondie de 3 activités et la 4ème phase est l'étude de faisabilité économique de l'activité envisagée.
- ▶ Un CNR octroyé pour des actions de formation (certificat aux fonctions de moniteur d'atelier) ainsi que la mise en place d'un outil d'évaluation des compétences professionnelles spécifique aux ESAT va permettre de mieux accompagner la transformation de l'ESAT tant pour les moniteurs en poste que pour les ouvriers
- ▶ La séparation de l'atelier blanchisserie/caféteria/gites-salle de réception en 2 ateliers dans le but d'optimiser et de développer l'activité touristique avec l'embauche d'un moniteur d'atelier
- ▶ La signature de contrat de mise à disposition pour les ouvriers qui en font la demande et pour lesquels des partenariats se bâtissent (en avril 2023 une première convention est signée)
- ▶ La poursuite du développement de partenariat et de la commission d'admission afin de faire plus rayonner nos établissements et les savoir-faire des professionnels engagés auprès des personnes accompagnées.

Création par arrêté départemental n° 513/01 du 13 mars 2001, pour une capacité de 30 lits.

Financement

- ▶ Le Foyer d'Hébergement « La Rose des Vents » est placé sous la compétence du Conseil Départemental et les dépenses d'exploitation sont prises en charge au titre de l'Aide sociale départementale.
- ▶ La participation de l'utilisateur est calculée en fonction de ses ressources. Afin que le travailleur handicapé puisse régler ses dépenses personnelles et conserve à sa disposition un minimum de moyens, elle est plafonnée, le montant laissé à sa disposition ne pouvant être inférieur à 50 % de l'AAH

Personnes accompagnées en 2022

Conformément à son autorisation de fonctionner le Foyer d'Hébergement reçoit un public principalement avec TED.

Au 31 décembre 2022, le Foyer d'Hébergement « La Rose des Vents » accueille 32 résidents, les objectifs fixés mettent en avant de tendre vers une occupation des 36 places autorisées, les moyens mis en place depuis l'année 2021, par un travail en étroite collaboration entre l'ESAT et le FH, permettent d'envisager l'année 2023 en conformité avec les attentes.

Le Foyer d'Hébergement accueille 78% d'utilisateurs de sexe masculin et 22% de sexe féminin, ce qui est cohérent au vu des études sur la prévalence des TSA. Le fait que les femmes soient moins représentées à des conséquences sur la colocation, où les possibilités de déménagements d'appartement, par exemple pour cohabitation difficile, sont compliqués du fait qu'il n'y ait que 3 appartements accueillant des femmes.

Cette répartition est aussi la conséquence des ateliers qui sont proposés à l'ESAT, force est de constater que notre offre est principalement tournée vers des activités à caractère professionnel intéressant majoritairement des hommes (espaces verts, multiservice, maraichage, etc.)

La moyenne d'âge de la population accueillie sur le Foyer d'Hébergement est de 34 ans. Bien que cette moyenne soit relativement jeune, on peut constater un vieillissement prématuré notamment en termes de forme physique et mentale en lien avec l'activité professionnelle.

En 2022, nous recensons :

- ▶ Deux départs : un résident en fin de parcours ESAT orienté vers un Foyer de vie et un résident retraité en 2022 parti en SAVS.
- ▶ Deux arrivées : un résident auparavant accueilli en IME et un autre travaillant à l'ESAT depuis quelques années et accueilli chez ses parents.

Au 31 décembre 2022, la commission d'admission ESAT/FH recense une demande pour un stage en vue d'une demande d'intégration des effectifs et trois demandes de stage en vue d'une évaluation de l'orientation.

Participation des personnes accueillies

3 grandes actions afin de favoriser la participation des personnes accueillies :

- ▶ les Projets Personnalisés,
- ▶ les Conseils de la Vie Sociale,
- ▶ les Enquêtes de satisfaction.

Travail avec les familles

La famille, les proches, les mandataires judiciaires de l'utilisateur sont des partenaires associés aux projets menés auprès des usagers de l'établissement avec l'accord de la personne accueillie, ils sont informés de l'évolution de leur fille, fils ou proche, les tutélaires, de l'état de santé, des activités médicosociales et des activités de loisirs, des transferts..., par l'intermédiaire de moyens de participation adaptés : CVS, enquêtes de satisfactions (en cours de projet), café-débats, réunion de restitution de Projet personnalisé (sous réserve de l'accord du résident), rencontres individuelles, téléphone...

Evènements marquants de l'année 2022

- ▶ Coordination d'équipe avec deux éducateurs spécialisés afin d'assurer une coordination continue des équipes et des projets
- ▶ Un poste supplémentaire d'apprenti moniteur éducateur.
- ▶ Deux nouveaux maîtres d'apprentissage, ce qui permet aujourd'hui de bénéficier de maîtres d'apprentissage sur les 3 formations AES, ME, ES et donc un gage de qualité dans l'accompagnement des étudiants en formation.
- ▶ Restructuration des accompagnements sur les temps du mercredi et des week-ends afin de favoriser les dynamiques d'activités
- ▶ Le Projet Personnalisé au cœur de l'accompagnement : une nouvelle méthodologie du projet personnalisé en lien avec les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP)
- ▶ Reprise des repas élaborés (minimum 1 fois par semaine par appartement)
- ▶ Groupe d'évaluation du Plan Stratégique d'Actions et de Développement Associatif.
- ▶ Participation aux groupes GPEC.
- ▶ Réunions et groupes de travail accès sur les sujets éducatifs et sur les conceptions des projets personnalisés, ainsi que sur des thématiques particulière (exemple : la place de la référence).
- ▶ Refonte des emplois du temps de l'équipe éducative du FH, en co-construction avec les équipes, mises en œuvre en janvier 2022.

Activité

Nbre de places	36
Activité Théorique (A)	13140
Activité Prévisionnelle (B) = A * Tx occupation	12100
Activité Réalisée (C)	11349
Ecart (C-A)	-1791
Ecart (C-B)	-751
Taux d'occupation réalisé	86%

Le taux d'occupation relativement bas s'explique par 4 places vacantes (en 2022, 2 sorties et 2 entrées) liées principalement par l'offre de service proposée au FH qui n'est que des logements en collocation non mixte.

Une évolution du public :

Lors du diagnostic qui a permis l'élaboration du plan stratégique nous avons pu formaliser les constats suivants :

- ▶ Le manque de diversification de l'offre est un frein pour certains résidents potentiels et pour le développement des projets de certains résidents déjà accompagnés au FH
- ▶ Les faibles liens de partenariats avec d'autres structures ESMS
- ▶ La nécessité d'ouverture vers les services extérieurs en développant les accès aux soins, à la culture et aux loisirs
- ▶ Le besoin de travailler avec les résidents des axes pour développer leur autonomie

Evolutions et perspectives 2023 :

Le travail engagé sur l'année 2023 va se poursuivre afin de parvenir à accueillir 36 résidents tout en développant une offre de service adaptée aux besoins des personnes accompagnées. Il s'agit là de trouver un équilibre entre les résidents ayant des projets de vie plus autonome qu'en logement collectif et d'autre part les résidents qui tentent à s'orienter vers un autre type d'établissement.

Ainsi des commissions d'admissions structurées et formalisées sont mises en place de manière périodique en lien étroit avec l'ESAT et permet la mise en place de stage en vue de potentielles admissions à venir. Un travail autour des évaluations des résidents est engagé tant sur les aspects des gestes de la vie quotidienne, des aspects liés à la santé (physique et mentale) mais aussi, lorsque cela est nécessaire la mise en place de bilan sensoriel.

Glossaire

AAC	Appel à candidature
AAH	Allocation Adulte Handicapé
AAP	Appel A Projet
AAS	Accueil Adolescents Sésame
AESH	Accompagnants des élèves en situation de handicap
AFGSU	Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence
AG	Assemblée Générale
AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
ANESM	Agence Nationale de l'évaluation et de la qualité des Etablissements Sociaux et Médico-sociaux
ARS	Agence Régionale de Santé
AVS	Auxiliaire de Vie Sociale
CA	Conseil d'Administration
CAA	Communication Alternative et Augmentée
CAMSP	Centre d'Action Médico-sociale Précoce
CASF	Code de l'Action Sociale et des Familles
CD	Conseil Départemental
CDAPH	Comité de Défense des Personnes Handicapés
CDCA	Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
CDU	Commission Des Usagers-
CFA	Centre de Formation des Apprentis
CMP	Centre Médico-Psychologique
CMPP	Centre Médico – Psychologique Pédiatrique
CNSA	Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
CODEP	Comités Départementaux
CODIR	Comité de Direction
COMEX	Commission Exécutive
COFIL	Comité de Pilotage
COS	Conseil d'Orientation Stratégique
COTAR	Comité Technique Administration/Finance et Ressources Humaines
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CRA-LR	Centre de Ressources Autisme -Languedoc Roussillon
CREAI-ORS	Centre Régional d'Etudes d'Actions et d'Informations -Observatoire Régional de la Santé
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CNR	Crédit Non Reconductible
CNSA	Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
CRA	Centre de Ressources Autisme
CRSA	Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie
CSAF	Chef de service Administratif/ Financier/ Ressources Humaines
CSE	Comité Sociale et Economique
CSSCTEP	Commission de Santé et de sécurité, des conditions de travail
CTRA	Comité Technique Régional sur l'Autisme
CTS	Conseil Territorial de Santé
CVS	Conseil de la Vie Sociale
DG	Direction Générale

DI	Déficience Intellectuelle
DUD	Document Unique de Délégation
EA	Entreprise Adaptée
EAM	Etablissement d'Accueil Médicalisé
EANM	Etablissement d'Accueil Non Médicalisé
EATU	Etablissement d'Accueil Temporaire d'Urgence
EFAAR	(Etude) Evaluation de la Fragilité chez les adultes avec TSA et retard mental avançant en âge
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
EN	Education Nationale
ENI	Extension non importante
EPRD	Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses
ERRD	Etat réalisé des recettes et des dépenses
ESAT	Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail
ESMS	Etablissements et Services Médico-Sociaux
FALC	Facile à lire et à comprendre
FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé
FATESAT	Fonds d'Accompagnement de la Transformation des ESAT
FFSA	Fédération Française Sésame Autisme
FEHAP	Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la personne privés non lucratifs
FH	Foyer d'Hébergement
FV	Foyer de vie
GCSMS	Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale
GNCHR	Groupement National de Coopération Handicaps Rares
GPEC	Gestion Prévisionnelles des Emplois et Compétences
HAS	Haute Autorité de Santé
HPST	(loi) Hôpital, Patient, Santé, Territoire
IDEA	Interventions pour le Développement de l'Enfant avec risque d'Autisme
IFERSA	Institut Formation Etudes Recherche Sésame Autisme
IGAS	Inspection Générale des Affaires Sociales
IGF	Inspection Générale des Finances
IME	Institut Médico-éducatif
MAM	Maison d'Assistante Maternelle
MAS	Maison d'Accueil Spécialisé
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MLI	Mission Locale pour l'emploi des jeunes
NAO	Négociation Annuelle Obligatoire
OS	Organisations Syndicales
PAP	Projet d'Accompagnement Personnalisé
PCPE	Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
PHV	Personne Handicapée Vieillesse
PMI	Protection Maternelle Infantile
PO	Pyrénées-Orientales
PPS	Projet personnalisé de scolarisation
PRS	Plan Régionale de Santé
PSADA	Plan Stratégique d'Action et de Développement Associatif
QVT	Qualité de vie au travail
RAPT	Réponse accompagnée pour tous
RBPP	Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles
RGE	Réunion Générale de l'Encadrement

RDS	Responsable de service
RH	Ressources Humaines
RPS	Risques Psycho-sociaux
RSDAE	Restriction substantielle et durable pour l'accès à l'emploi
SAOE	Sésame Autisme Occitanie Est
SAJA	Service d'Accompagnement de Jour et d'Apprentissage
SAMSAH	Service d'Accompagnement Médico-social pour Personnes Handicapées
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SERAFIN-PH	Services et Etablissements ; réforme pour une adéquation des financements aux parcours des personnes handicapées
SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
TED	Troubles Envahissants du Développement
TH	Travailleur en situation de handicap
TND	Troubles Neuro-développementaux
TSA	Troubles du Spectre de l'Autisme
UDSAA	Unité de Diagnostic et de Soins de l'Autisme à l'Age Adulte
UEEA	Unité d'Enseignement Elémentaire
UEMA	Unité d'Enseignement en Maternelle
ULIS	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire
UR	Unité résidentielle
URIOPSS	Union régionale inter fédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux

